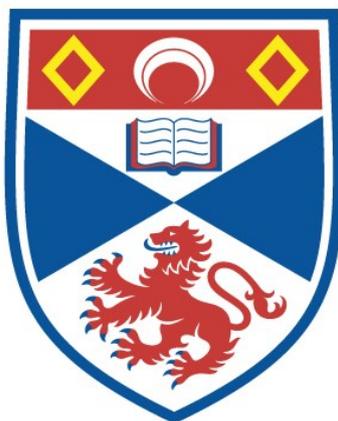


**ETUDE SUR LE MIROIR, OU LES EVANGILES DES DOMEES
DE ROBERT DE GRETHAM**

Marion Y. H. Aitken

**A Thesis Submitted for the Degree of PhD
at the
University of St Andrews**



1922

**Full metadata for this item is available in
St Andrews Research Repository
at:**

<http://research-repository.st-andrews.ac.uk/>

Please use this identifier to cite or link to this item:

<http://hdl.handle.net/10023/13621>

This item is protected by original copyright

Etude sur
Le Miroir, ou Les Evangiles des domees
de Robert de Gretham

Thesis presented at St. Andrews
for the degree Doctor of Philosophy
by
Marion Y.H. Aitken.

I hereby declare that this thesis, which forms a record of the work done by me as a research scholar at St. Andrews, has been entirely composed by me and has not been accepted in any previous application for a higher degree.

Liste d'Ouvrages consultés.

- Ambroise (Saint) Expositio Evangelii secundum Lucam
(Migne, Patr. Lat., XV, 1007-1943).
- Anselme (Saint) Homiliae et Exhortationes (Migne, Patr. Lat. CLVIII, 585-674).
- Auber, l'Abbé Histoire et théorie du symbolisme religieux,
Paris 1870-71.
- Augustin (Saint) Sermones de scripturis, Sermones de tempore
(Migne, Patr. Lat. XXXVIII, 23-1247).
- Aymon d'Halberstadt Homiliae de tempore (Migne, Patr. Lat.
CXVIII, II-746).
- Bède Omnia Opera, éd. Giles, 1844.
- Bernard (Saint) Sermones de tempore, Sententiae (Migne,
Patr. Lat. CLXXXIII, 35-537).
- Bonnard, Jean Traductions de la Bible en vers français au
Moyen-Age, Paris, 1884.
- Bourgain, F.A., Chaire française au XII^e siècle, Paris 1879.
- Brunon d'Asti Commentaria in Matheum, Marcum, Lucam,
Joannem, Homiliae (Migne, Patr. Lat. CLXV,
63-602).
- Césaire d'Heisterbach Dialogues, éd. J. Strange, 1851.
- Crane, T.F. Mediaeval Sermon Books and Stories, New York,
1917.

- Diez Grammaire des langues romanes, Bonn 1874-6.
- Foulet.L. Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, 1919.
- Grégoire (Saint) Homilia in Evangelia (Migne, Patr.Lat.,LXXVI, 1975-1311).
- Gröber Grundriss der romanischen Philologie, Strasbourg, 1904.
- Guillaume Perauld Summae virtutum ac vitiorum, London, 1587.
- Hervieux L. Fabulistes latins, Paris, 1893-9.
- Honorius d'Autun Speculum Ecclesiae, Elucidarium (Migne, Patr.Lat.CLXXII, 807-1176).
- Hugues de Saint Victor Allegoriae Novi Testamenti (Migne, Patr.Lat.CLXXV.,151-924).
- Koch, J. Chardri:Josaphaz, Set Dormanz, Petit Plet, Heilbronn 1879.
- Jacques de Voragine Legenda aurea, éd. Graesse, Breslau, 1890.
- Jérôme (Saint) Commentarium in Evangelium secundum Matheum (Migne, Patr. Lat. XXVI, 15-218).
- Langlois, CH.V. Vie en France au Moyen-Age, Paris 1908.
Connaissance de la nature et du monde au Moyen Age, Paris 1911.
- Lecoy de la Marche Aneodotes historiques, légendes et apologues tirées du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, Paris, 1887.
Chaire française au Moyen-Age, Paris 1886.
- Little, A.G. Liber Exemplorum, Aberdeen, 1908.

- Luard, H.L. Lives of Edward the Confessor, Rolls Series
1858.
- Mall Li Cumpoz Philippe de Thaün, Strasbourg 1873.
- Matzke, J. Oeuvres de Simund de Freine, Paris 1909.
- Menger, L. Anglo-Norman Dialect, New York, 1904.
- Meyer-Lübke W. Grammaire des langues romanes, Paris, 1890-
1900.
- Meyer, P. Apocalypse, Romania, XXV, pp.174-258.
Chevalier, la dame et le clerc, Romania I
pp. 69-88.
Fragments d'une vie de Saint Thomas de Cantor-
bery, Paris, 1868. /
- Meyer, P. et Smith L. Contes moralisés de Nicolas Bozon, Paris 1869.
- Mosher, J.A. Exemplum in the Early Literature of England,
New York, 1911.
- Neumann, F. Laut-und Flexionslehre des Altfranzösischen,
Heilbronn, 1878.
- Paris, Gaston Littérature française au Moyen-Age, Paris 1888.
Vie de Saint Gilles, par Guillaume de Berne-
ville, Paris, 1881.
- Pierre Alphonse Disciplina clericalis, London 1911.
- Pierre Damien Sermones (Migne, Patr.Lat.CXLIV, 501,923).
- Pierre le Mangeur Sermones (Migne, Patr.Lat. CXCVIII,1721-87).
- n/ Pope, M.K. Etude sur la langue de Frère Augier, Paris 1903
- Raban Maur Homiliae in Evangelia (Migne, Patr.Lat.CX
135-468).

- Raoul l'Ardent Homiliae de tempore (Migne, Patr.Lat. CLV, 1302-490).
- Ravenel, F.L. Vie de Saint Edmund, par Denis Pyramus, (Bryn Mawr, 1906).
- Rolfs W. Adgarlegenden, Romanische Forschungen, I, 179-236.
- Robert of Brunne Handlyng Synne, with the French treatise on which it was founded, Le Manuel des Pechiez, by William of Waddington éd. Furnivall, E.E.T.S. N°.119-23.
- Söderjhelm W Saint Laurent, Paris, 1888.
- Stimming A. Der anglo-normannische Boeve de Hauttone, Halle, 1899.
- Suchier, H. Altfranzösische Grammatik, Halle, 1893. Le français et le provençal, trad. P. Mauer, Paris 1891.
- Über die M. Paris zugeschriebene Vie de Saint Auban Halle 1876.
- Reimpredigt, Halle 1879.
- Tanqueray, F.J. Développement du verbe en anglo-français, Paris 1915.
- Tobler, A. Vers français ancien et moderne, Paris 1887.
- Uhlemann Über die anglo-normannische Vie de Saint Auban, Romanische Studien, IV, 543-626.
- Vincent de Beauvais Speculum morale, London 1624.
- Vitae Patrum Migne, Patr.Lat. LVVIII.

- Walafride Strabon Expositio in quatuor Evangelia (Migne, Patr. Lat., CXIV, 861-916).
- Walberg, E. Bestiaire de Philippe de Thäun, Lund, 1899-1900.
- Ward, H.L.D. Catalogue of Romances in the Department of MSS. of the British Museum, I.1883, II, 1893, III (J.Herbert).

I. Les Manuscrits

L'existence d'un manuscrit anglo-français contenant un recueil de sermons pour tous les dimanches de l'année fut signalé, il y a longtemps, par Paulin Paris dans un catalogue Techener sous la rubrique "Les Evangiles des domees. Traduction et commentaire des évangiles des dimanches et des fêtes." Mais ce manuscrit étant incomplet du commencement et de la fin, cette notice ne contenait que des indications fort sommaires. Elles furent précisées en 1886 par Paul Meyer qui publia dans un travail sur les manuscrits français de Cambridge, quelques extraits du recueil (le commencement, la fin, le sermon pour le premier dimanche de l'Avent) sous le titre "Le Miroir ou les évangiles des domees, par Robert de Gretham(2). A cette notice Meyer ajouta, quelques années plus tard, des renseignements sur d'autres manuscrits du Miroir que nous avons mis à profit dans notre travail (3).

Ce long ouvrage (il comprend presque 19.000 vers), qui est une exposition des évangiles des dimanches, à laquelle sont incorporés de nombreux contes moralisateurs ou exemples, semble avoir obtenu du succès, si l'on peut en juger par les manuscrits qui nous ont été conservés. Ils sont au nombre de cinq, dont l'un, il est vrai, n'est qu'un fragment. Il existe en plus deux manuscrits qui ne contiennent que des recueils des exemples, l'évangile du jour et l'exposition proprement dite ayant été supprimées. Enfin le Miroir a été traduit tout entier en anglais. Cette traduction est

(1) Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits....Techener, Paris, 1862.

(2) Romania XV, pp.296-305.

(3) Romania, ~~XXII~~ pp.28-37.

conservée dans deux manuscrits du XIV^{me} siècle, dont l'un est au Musée britannique (Harl. 5085) et l'autre dans la bibliothèque de Corpus Christi à Cambridge (N° 282).

I. Deux MSS. de notre poème se trouvent dans la bibliothèque de Lord Middleton, Wollaton Hall(1). Le premier, que je désigne par la lettre W1, a été brièvement décrit par M. W.K. Stevenson : "an imperfect volume without covers, consisting of 102 folios, measuring 7 1/4 by 10 1/2", written in an early 13 th century hand in double columns"(Report of the MSS.of Lord Middleton, Wollaton Hall, publ. by the Historical Manuscripts Commission, p.220); c'est le plus ancien et le meilleur des quatre MSS. de l'ouvrage entier; il est malheureusement incomplet. Le prologue manque et le sermon pour le premier dimanche de l'Avent, sauf les huit derniers vers. Autrement dit, le MS. ne commence qu'au v.875. En outre, la perte de plusieurs feuillets a produit d'assez grandes lacunes. Entre les vers 1995-2417 il manque quatre feuillets, entre vv.5651-5764 un feuillet, entre vv. 8083-9646 six feuillets, entre vv.13284-13162 huit feuillets. Enfin le MS. s'arrête au vers 14077, au milieu du sermon pour le onzième dimanche après la Pentecôte. Le scribe, qui doit être, à peu de choses près, contemporain à l'auteur, a copié son texte avec soin. Néanmoins on peut lui reprocher un certain nombre de fautes, peu graves, il est vrai, aux vv. 1496, 1504, 1575, 2737, 3317, 8036, etc., et quelques omissions les vers 3185, 3762, 6380,-5, 8268, 8660-3X, 10253.

2. Le second manuscrit, moins correct que le premier, est d'autant plus précieux qu'il est complet. Il a été également décrit par M. Stevenson : "a small volume, measuring 7" by 19 1/2", without

(1) Je tiens à remercier ici Lord Middleton de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me communiquer à St Andrews ces deux précieux MSS. de sa bibliothèque.

covers and lacking the commencement, written in double columns, containing 42 lines each, in a 13th century hand (Op.cit., pp.220-1).

Le commencement, jusqu'au feuillet 57, contient une partie du Manuel des péchés de William of Waddington. Le Miroir occupe tout le reste du volume, jusqu'au feuillet 171. Le copiste de ce MS., se fait connaître comme un homme intelligent, mais qui écrit trop rapidement et non sans quelque négligence. Il lui arrive de faire des interversions, quelquefois aux dépens de la rime (aux vv. 2936-7, 15891-2) de fausser des vers, surtout où il ne comprend pas exactement son texte, par ex. aux vv. 6841, 7837, etc. Il est responsable d'omissions ou d'additions de vers entiers : lacunes, aux vv. 6201, 6980-1, 9248-9, 9828-9, 13548, 15164; vers suspects; entre 7391-2 deux vers, entre 8004-5, deux vers. Sa langue ne diffère guère de celle de l'auteur. Je désigne ce manuscrit par W2.

3. Le troisième manuscrit se trouve à Londres, au Musée Britannique, où il est coté Additional 26773. Attachée au volume est une description rédigée par Paulin Paris, qui l'attribue au XII^{me} siècle.

Bonnard (Les Traductions de la Bible en Vers p.194) la place au milieu, et P. Meyer (Romania XV.p.297) à la fin du XII^{me} siècle.

Une description minutieuse de ce manuscrit a été donnée par Varnhagen dans la Zeitschrift für Romanische Philologie (I, pp.541-545).

Nous n'avons donc pas besoin de répéter ici ce qui a été dit ailleurs. Remarquons seulement que le M.S. est incomplet. Il commence avec les six derniers vers du troisième dimanche de l'Avent, au vers 1451, et finit au milieu du XXI^e dimanche après la Pentecôte, au vers 17684. La langue du poème est très rajeunie par comparaison

avec celle de W1 et de W2, et le scribe n'est que médiocre. Il est surtout coupable d'omissions considérables. Outre des cas nombreux d'omissions d'un seul vers, nous avons compté non moins de 12 lacunes de deux vers, U de quatre vers, 2 de six vers, et 2 de huit vers. Je désigne ce MS. par L.

4. Le quatrième manuscrit de notre poème est conservé à Cambridge dans la Bibliothèque de l'Université, sous la cote G.G.I.I. Il a été décrit par P. Meyer (Romania, XV, p.283) qui le place dans les premières années du XIV^{me} siècle. Il contient le texte complet du Miroir, sauf une lacune produite par la disparition d'un feuillet entre les feuillets 252-3. *C'est le plus récent et aussi le moins bon* Le moins bon comme il est le plus récent X des quatre MSS., *il est même sûr à un stade* ce manuscrit a été exécuté par un scribe qui paraît ne pas avoir toujours compris ce qu'il copiait et qui était en outre fort négligent. Non seulement il corrompt le texte, jusqu'à le rendre souvent inintelligible; *mais en core* il est coupable d'une foule d'omissions soit de 1, de 2, de 6 vers qu'il est impossible de citer ici. Il ajoute assez souvent au texte, soit un, 2, 3, même 6 vers (aux vv. 2964, 4459, 7037, 8037, 8124, 8717, etc.). Néanmoins il lui arrive quelquefois, par un heureux hasard, d'avoir conservé la bonne leçon, mal comprise par les copistes des autres MSS. (aux vv. 1473, 12226). Je désigne ce manuscrit par U.

5. Bibliothèque nationale. nouv. acq. fr. 11198, fol.6-8v.

Ce manuscrit composé de deux feuillets n'est qu'un fragment. Meyer le place au commencement du XIV^{me} siècle (Romania, XXXII, p.29).

6. Bibliothèque de Trinity college, Cambridge, B.14.39.

Ce ms., dont P. Meyer a reproduit des extraits dans Romania (XXXII, pp.32-7), et qui date de la fin du XIII^e siècle, est fort corrompu. Il est intéressant surtout en tant qu'il témoigne du prix que l'on attachait aux exemples donnés dans les sermons. Remarquons que le copiste de ce manuscrit a supprimé trois de nos exemples et les a remplacés par deux autres qu'il a trouvés on ne sait où.

7. Le second recueil d'exemples est à York, dans la Bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale, 16k.19. Ce ms. n'est qu'un fragment. Composé de six feuillets de parchemin à deux colonnes par page et à 37 vers la colonne, il ne contient que 880 vers. Il appartient à la seconde moitié du XIII^e siècle, et se rapproche beaucoup du MS. Additionnal du Musée britannique (Voir Romania XXXII, p.29).

L'étude des quatre manuscrits de notre poème qui ne présentent pas, sauf pour quelques lacunes, des divergences bien grandes, nous a amené aux conclusions suivantes :

- (1) Les manuscrits sont indépendants les uns des autres.
- (2) Ils ne sont pas susceptibles d'un classement rigoureux.

Dans les paragraphes qui suivent nous nous tiendrons donc à exposer, sans essayer de les expliquer, certains rapports des manuscrits entre eux sur l'observation desquels ces conclusions sont fondées.

Il est clair, au premier abord, qu'aucun des manuscrits n'est copié sur l'un des autres. W₁, le plus ancien, n'est certainement pas l'original de W₂ de L, ni de U, car il offre plusieurs lacunes qui sont comblées dans ces trois, par ex. aux vv. 3185,

8268, 8660-3. En outre, Wi présente souvent des leçons fautives qui ne se retrouvent pas dans les trois autres : W2 L U;- 1496 mettre hors d'encombrer, W2 L U mettre en encombrer;- 1504 rafinus, W2 L U ramponnus;- 2736 E Pol redist entre ses denz-Peres ne curucez enfanz, W2 L U E Pol redist entre ses diz-Peres ne curucez vos fiz;- 3317 Quant Jesus l'ot cumandé, W2 L U Kar tut veint ki ad enduré; 13197 regner, W2 L U bien ovrer.

Pour les mêmes raisons W2 n'est pas l'original de L ni de U. Les lacunes suivantes, aux vv. 6201, 6980-I, 13549, 15164, sont comblées dans L et dans U. Leçons fautives :-W2, 2797 Par merveille as sons dist, L as siwants, U a ses siwants;- 2936, W2 Dunc deivent il al prestre venir-Lur peché e lur estre mustir, L U, Dunc deivent il venir al prestre-Lur peché mustrer e lur estre;- 49651 W2 pur sun cri, L U pur ennui;- 7837, W2 Kil puissent de lui furme traire-E bien apprendre que fait a faire, L U Cum de sael sout cire faire, etc.

Enfin L n'est pas l'original de U, le plus récent des quatre manuscrits - lacunes dans L, aux vv. 2388-9, 3761, 4058-61, 12046-53, 13789-92, 14706-13, 15743-6, 15950-3, etc. Les quatre manuscrits sont donc indépendants. Est-il possible de les grouper ? Les lacunes ne nous fournissent aucun renseignement, puisque dans tous les cas elles doivent être attribuées à la négligence du copiste lui-même. Si, une seule fois, Wi et L s'accordent pour omettre six vers (vv. 6357-62) c'est sans doute par suite d'un hasard. L'omission du second vers du couplet Qu'ai dit poi e ne me verrez-E puis poi e vous me verrez, par les copistes de Wi et de U est une faute qui s'explique facilement. De même nature est l'omission des vers 6980-I par les copistes de U W2.

Si on ne peut tirer aucune conclusion des lacunes, il y a une autre catégorie de faits qui semblent attester une relation habituelle et étroite entre W2 L d'un côté, et Wi U de l'autre; c'est l'accord qui existe entre les deux membres de chaque groupe relativement à des leçons évidemment fautives. Voici les passages les plus décisifs pour la démonstration de ce rapport :- Au v. 1570, W2L tis pensers est fole, Wi, ti pensers t'afole, U ti sens t'afole;- au v. 1625, W2L, ki nus aïe, WiU ki nus aveie;- au v. 2883, W2L, E sul de veer aucun haum, Wi e sul le veir mult haum, U del sul veer hysdour avum;- au v. 1692, W2L, Mes les regnes chacun par ser, Wi sevrer, U pur veer;- au v. 1473 W2L, li melz, Wi li uns, U li message. Un petit nombre de faits du même genre semble attester le groupement WiU:- au v. 2826, WiU, nurreture humaine, W2 nature humaine, L, nature d'hume;- au v. 5342 WiU seinz lius, W2 sec, l set;- au v. 2817, WiU, centurion, W2L centuir;- au v. 1679 WiU de pais, W2l pais;- au v. 2466 WiU foler, W2l folaiier;- au v. 963 Wi U Tost foillist l'arbre e tost flurist, W2L Tost flurist l'arbre e tost flestrist;- au v. 1302 WiU les queors, W2 les oilz;- au v. 13419; au v. 4601 WiKi l'escripture ne suit ne vout (suivre ne vout U), W2l ne set ne ot. On trouve aussi de simples correspondances entre W2L d'une part, WiU de l'autre, où il est difficile de déterminer quelle est la leçon à préférer :- au v. 2444, W2L ne si horribles li mesfaiz, WiU, ne si ordes ne si mesfaiz;- au v. 4687, W2L eine grez, WiU einzne degre;- au v. 4933, W2l dunc est il WiU dunc n'est ce;- au v. 10198 W2L si si freres li mandast rien, Dunt il ad seigneur terrien, Wi si sun seigneur li mandast rien,

De un commandement terrien, U Si si sires terrien li commandast
aucune rien; au v. 13436 W2L principals WiU princes;- au v. 8725
W2L requis nule rien, WiU demandé nul rien;- au v. 3364 W2L
alaisser, WiU, alargir;- au v. 3460 W2L semence, WiU semaille;-
au v. 9997 W2L en vérité, WiU de volonté.

Examinons maintenant les cas qui semblent autoriser un groupement différent. Il existe, en effet, des relations entre L et U d'un côté, Wi et W2 de l'autre, qui s'opposent au classement que nous proposons tout à l'heure.

Passons rapidement sur les cas où L. et U concordent tandis que WiW2 offre chacun une leçon différente, les relations apparentes entre L et U provenant dans ce cas du fait que les copistes de Wi et W2 ont, un certain nombre de fois, mal lu les mêmes vers: au v. 6566 LU E puis saint a poi dentrelais, Wi e puis s'avertit en poi de relais, W2 E puis resortit a poi d'entrelais;- au v. 8438 LU Le mund reprendra de beslai, Wi le mund pur veir reprendrai, W2 le mund reprendra en sei;- au v. 1482, LU Ki devant mei en bien est fait, Wi est en bienfait, W2 en bien estait;- au v. 2797 L as siwants, U a ses siwants, Wi a ses servants W2 as sons;- au v. 1609 LU en cel desert, Wi el desert, W2 en desert.

De la même façon Wi et W2 concordent sur des points où L et U offrent chacun une leçon différente :- au v. 4515 Wi W2, e divins respuns, L par divin espuns, U par divins serguns;- au v. 5766, WiW2 Savez cum poez estre salvé, L sa salvete li ad mustré, U la Bunté Deu nul ne vee;- au v. 11817, WiW2 aparceue, L quil argue, U tut nue;- au v. 6900 WiW2 U li angle li aiderunt, L la u

il dirrunt, U l'esjoirunt;- au v. 2715 WiW2 fuit e blesce, L fert e blesce, U offent e blesce;- au v. 3355 WiW2 E Jesus ad les sons feffez, L afiez, U od les seinz sachez.

Il est donc clair que les cas où L et U sont d'accord contre Wi d'une part et W2 de l'autre, ou bien ceux où WiW2 semblent présenter la bonne leçon contre L et U ne prouvent rien. Il faut signaler cependant un certain nombre de rapports entre L et U qui ne s'expliquent pas ainsi et qui s'opposent nettement à la division en deux familles W₁L, W₁U (WiU contre W₂L):- au v. 2814, LU trestuit, WiW2 seigneurs;- au v. 3366 LU primaires, WiW2 pruveires;- au v. 7297 LU fu, W₂Wi ert;- au v. 8913 LU ens deske al ciel, WiW2, omettent ens;- au v. 9669 LU, En veir, en veir, jol te dis, WiW2 fet il te dis;- au v. 10737, LU freres, WiW2 moines;- au v. 8187 LU a grant curs, WiW2 en curant;- au v. 3365 LU alter, WiW2 cimiteire;- au v. 9885, LU venquit, WiW2 suffrit;- au v. 1850 eshalcement WiW2 avancement;- au v. 2798 LU en veir vus di que tant feel (U, en vers vuz di tant feel), WiW2 En veir un ki tant est fedel.

Si l'on adopte le groupement W₂L, W₁U, comment supposer que deux scribes indépendamment se seraient entendus pour écrire frere, a grant curs, alter, alors que le manuscrit qu'ils copiaient portaient moines, en curant, cimiteire ?

Comme on l'a vu, tout essai de groupement des manuscrits soulève des objections qu'on ne saurait ni méconnaître, ni faire disparaître. A défaut de classement sûrement attesté qui pourrait

servir de base à une édition critique des Evangelios, je proposerais donc de reproduire le manuscrit W2 (des deux qui sont complets il est de beaucoup le meilleur) en le corrigeant et le contrôlant à l'aide des trois autres.

II

Auteur, Patrie, Date du Poème

L'auteur du Miroir se désigne à deux reprises sous le nom de Robert de Gretham; c'est tout ce que nous savons de lui.

Du fait que le Miroir est dédié à une certaine Dame Aline, et que les deux poèmes ne diffèrent guère pour ce qui est de la langue et de la versification, Paul Meyer a émis l'opinion que Robert de Gretham n'est autre que ce Robert, chapelain d'Alain, qui composa vers le milieu du XIII^e siècle le Corset, ouvrage théologique(1). La Dame Aline à laquelle notre poème est dédié serait, dans ce cas, la femme d'Alain, à laquelle l'auteur aurait donné, selon l'usage de son temps le nom de son mari avec une terminaison féminine. Quoiqu'il en soit, Robert de Gretham ne nous reste pas moins inconnu. D'ailleurs il n'avait nul souci de la gloire littéraire; s'il révèle son nom c'est uniquement pour pouvoir profiter des prières de ceux qui liront son ouvrage, entrepris pour s'acquitter, en quelque sorte, de ce qu'il a dit ou fait de mal dans sa vie:-

"Altre loer ne quier prendre
 Ke sul Deu ki poet tut rendre,
 E preires e oreisuns
 De cels ki lorrunt les lescuns.
 Kar co faz pour mei aquiter
 E cors e alme d'encumbrier,
 De la folie qu'ai parlé
 E del bien qu'ai entrelaissé." (461-8)

(1) Romania, XV, p.296.

de Paul Meyer voir également: *Bulletin de la Société des Amateurs de Textes*, 7^e année,
 1889, p. 62-69

Il faut essayer de déterminer le pays et l'époque où il vivait

Comme son nom l'indique, Robert de Gretham est d'origine anglaise (1). S'il pouvait y avoir des doutes à ce sujet, la lecture, même superficielle de quelques pages du Miroir suffiraient à les dissiper. Nous y retrouvons tous les traits linguistiques communs aux auteurs qui écrivaient en Angleterre dans le cours du XIII^e siècle. L'étude de la morphologie, comme nous le verrons par l'analyse donnée plus loin, nous permet de constater les faits suivants : la déclinaison à deux cas est en pleine décomposition; dans la conjugaison à côté des formes régulières de formes nouvelles se font jour - la forme analogique de l'imparfait de la Ire conjugaison en ait est plus fréquente que la forme régulière en out, dans les formes verbales où elle pouvait avoir lieu, la synérèse fait concurrence à la diérèse. Par contre, la Ire personne de l'indicatif, et la 3^e pers. du prés. du subj. de la Ire conjugaison n'ont pas encore l'e analogique; l'e épenthétique des futurs de la II^e et de la III^e conjugaison n'est assuré qu'un petit nombre de fois; le passage des infinitifs de la II^e et de la III^e conjugaison à la forme de la Ire ne se fait que très exceptionnellement.

Dans le domaine de la phonétique l'étude des rimes montre une variété déconcertante. Cela tient en partie, sans doute, à ce que Robert de Gretham, écrivant une langue qui lui était étrangère, n'avait pas toujours une idée très nette des sons qu'il rapprochait.

 (1) Il y a un Gretham en Rutland, Durham, Hampshire et Sussex. Le moyen nous manque de déterminer duquel des quatre notre auteur prit son nom.

D'ailleurs, comme nous verrons par la suite, notre poète s'est trouvé souvent embarrassé par les exigences de la rime et il s'est permis de temps en temps de grosses négligences(1). Nous trouvant ainsi dans l'impossibilité de déterminer si telles rimes représentaient pour notre poète des sons vraiment pareils, ou si ce ne sont peut-être que des à peu près, nos conclusions sur la phonétique du poème, basées sur l'étude des rimes ne sauraient être très précises. Nous pouvons toutefois constater dès maintenant les faits suivants : la distinction entre ie et e a complètement disparu; les sons u et o sont confondus; la chute de l'e dans le groupe ee est fréquente, surtout dans les participes féminins.

? L'un des manuscrits du Miroir appartient à la première moitié du XIII^e siècle; c'est du moins l'avis de M. Stevenson. Notre poème fut donc composé avant 1250. Est-il possible de déterminer avec quelque certitude l'époque à laquelle il faut le placer ? Le seul moyen dont nous disposions consiste à étudier les principaux traits linguistiques en les comparant aux usages observés dans d'autres ouvrages, appartenant à des époques plus ou moins nettement déterminées. Ayant ainsi établi pour toute une série de faits des rapprochements entre les habitudes linguistiques de Robert de Gretham et celles d'autres écrivains auxquels il a pu être, soit antérieur, soit postérieur, nous arriverons à des conclusions qui nous permettent au moins de le rapprocher plutôt de ceux-ci

(1) Il est du reste le premier à admettre l'imperfection et de sa langue et de ses rimes :

"Si rien i ad a amender
U del français u del rismer,
Nel tenez pas a mesprisiun." (105-9)

que de ceux-là. Cette méthode, que nous avons appliquée constamment dans l'analyse de la langue du Miroir donnée plus loin, ne saurait donner que des résultats peu précis et d'une valeur incertaine; dans l'anglo-français et surtout l'anglo-français du XIII^e siècle, où il ne manque jamais des auteurs faisant exception à l'usage général, elle ne peut aboutir à des conclusions rigoureuses (1).

Nous donnerons ainsi, et sous cette réserve, les quelques observations sur la date probable de la composition de notre poème que voici :- au milieu d'un certain nombre de traits morphologiques communs aux auteurs anglo-français dès la fin du XII^e siècle, nous en avons relevé, dans le Miroir deux qui n'apparaissent que vers la fin du siècle suivant, à savoir, la prédominance de la forme analogique et ^{en} ait de l'imparfait de la Ire conjugaison sur la forme régulière en out, et la fréquence de la synérèse dans le prétérit, imparfait du subjonctif et participe passé de certaines classes de verbes. A ces deux traits morphologiques, nous pouvons ajouter un phénomène phonique, inconnu aux ouvrages antérieurs aux environs de 1230, c'est-à-dire la perte de l'e posttonique dans le groupe ee. Ce phénomène, qui apparaît d'abord chez Robert Grosseteste, est limité dans le Chateau d'Amour aux participes féminins de la Ire conjugaison; vers le milieu du siècle, il se généralise et s'étend aux substantifs avec cette terminaison. Or, l'étude des rimes de notre poème ^{montre} ~~montrent~~ comme nous le verrons par la suite, qu'il en était encore à ses débuts à l'époque où écrivait Robert de Cretham. Dans tout ce long poème nous n'avons relevé que deux substantifs en ee rimant en e (espee:nafre, entree:pluré), alors

(1) Le manque d'unité frappante sur certains points, entre différents auteurs anglo-français d'une même époque a été signalé par tous ceux qui se sont occupés de l'anglo-français. Voir C. Paris, Vie de Saint Gilles, p. XXXV, Meyer, Contes moralisés, Tanqueray, Développement du verbe. p. 558.

que les participes masculins et féminins sont souvent mélangés. A ces trois traits, qui concordent à placer notre poème à la fin du premier tiers du XIII^e siècle, nous pouvons ajouter un quatrième: le passage des infinitifs de la III^e conjugaison à la forme de la Ire qui, commencé déjà ^{au début} aux débuts du XIII^e siècle, ne se généralise que vers 1250, en est dans le Miroir à l'état de compromis entre les formes en eir et les formes en er.

III

Le Miroir.

Robert de Grétham fait précéder son oeuvre d'un prologue dans lequel il s'explique longuement sur le but qu'il s'est proposé et les moyens qu'il a employés pour l'atteindre. Il nous dit d'abord qu'il a été inspiré par le désir de soustraire les âmes de ses auditeurs - ou lecteurs, aux séductions des chansons mensongères(1) pour les tourner vers la contemplation de la vérité et de la vie chrétienne. A une époque où les évêques et les clercs, faute d'une connaissance adéquate de l'Écriture sainte, ou par négligence, ne donnent plus ou presque plus d'instruction aux laïcs(2) il se charge de leur expliquer le sens profond et souvent obscur de l'Évangile, de découvrir, comme il dit, les "pommettes" cachées derrière le feuillage. Fidèle à la tradition, il n'a rien inventé; il a puisé dans les saints écrits les matériaux de ses discours, donnant, pour ainsi dire, en raccourci, tout l'enseignement des Pères et de la tradition, et cela dans un langage et sous une forme qui le mettent à la portée de la "laie gent".

Il a choisi pour titre de son livre "le Miroir". Voici pourquoi. Comme on voit dans un miroir le reflet fidèle de son image avec toutes ses imperfections et qu'on y apprend la manière de s'orner pour se faire beau aux yeux des hommes, ainsi paraîtra dans

(1) "Veez si ceo peut estre veir -Ke nuls enfes out tel poeir

Cum dit la chancon de Mainet-U cel orphanin Sanssunnet

U de la geste Dan Tristram-U de bon messenger Balam." (27-32)

(2)li proveires est baraigne-del entente de seint Escripature
U de ses subjects ne prent cure, (312-14).

ce miroir spirituel l'âme, tout enlaidie par le péché, et l'on apprendra comment la parer de toutes les vertus pour la rendre agréable à Dieu. Regardons un instant dans ce miroir pour essayer de nous rendre compte de l'auditoire auquel notre auteur s'adressait, et la sorte d'instruction qu'il leur offrait. Il paraît s'adresser surtout aux grands; il emploie pour ses auditeurs le titre de "Seigneurs,"seigneurs barons", et c'est surtout les péchés des riches qu'il condamne: les riches harcèlent Sainte Eglise de toutes parts, ils refusent de payer la dîme, ils oublient leurs devoirs envers les pauvres. Ou bien c'est le clergé qu'il flagelle; les prêtres ne prêchent pas, ils font la cour aux riches, ils veulent tout recevoir sans rien donner. Plus souvent il pousse ses lecteurs à la pratique des vertus chrétiennes, l'amour de Dieu et de son prochain, l'humilité, la générosité, l'aumône. Il met en garde les fidèles contre les dangers de la superstition, contre les faux prophètes; il les excite aux pratiques religieuses, à aller à la messe et à confesse.

Toute cette instruction est basée sur l'Evangile, thème unique des prédicateurs d'alors. Chaque sermon comprend trois parties, (1) le texte de l'Evangile du jour, dont il donne une traduction précise et claire, (2) une explication du sens profond caché sous le sens littéral du texte, (3) un enseignement pratique tiré de cette explication. Nous aurons quelque chose à dire de chacune de ces parties. En choisissant le passage de l'Evangile qui devait lui fournir la base de son sermon, Robert de Gretham ne s'est pas

laissé aller au gré de sa fantaisie. Il a consulté sans doute un des nombreux sermonnaires de l'époque. Une comparaison avec le Sarum Missal(1), que nous pouvons prendre comme type des missels anglais, ne révèle qu'une seule différence pour le choix des passages (2). En incorporant dans le sermon pour l'Epiphanie le morceau de l'Evangile propre au deuxième dimanche après cette fête, notre auteur n'a fait que suivre l'usage de son temps (3). C'est sans doute dans l'intention de mieux faire ressortir la signification de l'Epiphanie, jour où Dieu s'est manifesté d'abord dans l'étoile qui guidait les Mages au berceau du Sauveur, puis dans la colombe qui descendit du ciel lors du baptême de Jésus et enfin par le changement de l'eau en vin aux noces de Cana.

La traduction de l'Evangile du jour est suivie ordinairement d'une explication du sens allégorique ou moral caché sous la lettre de l'Ecriture. Cette méthode d'exposition remonte aux origines mêmes de la prédication chrétienne. Inspirés par l'exemple du Maître, qui aimait à révéler sous la forme d'une ^{une} parabole les vérités qu'il enseignait à ses disciples, ceux-ci s'étaient ingéniés à découvrir un sens allégorique - une allusion soit au Sauveur, soit à l'Eglise et à ses doctrines -, ou moral dans le texte de l'Ancien comme dans celui du Nouveau Testament. Leurs successeurs ne firent pas autrement et on voit s'élever peu à peu sous les

(1) éd. A.H.Pearson, 1884.

(2) le III^e dimanche après l'Epiphanie:-

Le Miroir: Cum Jesus descendisset de monte, Math.VIII.i.

Sarum Missal : When Jesus entered again, Marc III.i-5.

(3) Voir Honorius d'Autun, Speculum Ecclesiae, Patr. Lat. t.CLXXII pp. 843-50.

* mains des Orgène, des Jérôme, des Augustin, des Grégoire, l'édifice
 * imposant du symbolisme chrétien dans ^{lequel} laquelle reposait, à l'abri
 de toute atteinte, le trésor de la doctrine et du dogme.

* Nous n'avons pas à discuter l'admissibilité ni l'utilité de
 cette méthode. Le fait qu'elle avait été seule employée par les
 grandes intelligences de l'Eglise chrétienne fournirait, s'il y en
 avait besoin, un témoignage irrécusable de son efficacité. Nous
 avons seulement à constater une tendance qui devint de plus en plus
 marquée avec le temps. De mystique qu'elle avait été dans les plus
 anciens ouvrages d'exégèse, l'interprétation scripturale devint
 * essentiellement ^{moral} moral. L'imagination poétique fait place au zèle
 du moraliste; dès lors la voie est ouverte aux abus. Entraînés par
 le désir de tirer du texte sacré tout l'enseignement qu'il était
 censé contenir, les commentateurs s'astreignirent à établir des
 rapports complètement exacts entre la chose qu'ils croyaient figurée
 et les moindres détails de la figure; ils n'évitaient pas ainsi de
 tomber dans la trivialité ou le ridicule. Prenons comme exemple
 l'exposition du miracle de la multiplication des pains, que nous
 trouvons dans notre poème. La galilée signifie transmigration (lat.
transmigratio facta), la mer, le monde. Jésus traversa le monde
 parce qu'il restait pur de tout péché. La montagne où il se retira
 signifie qu'il a racheté nos péchés parce que la montagne dénote
 hauteur et Jésus n'a pas son pareil. Les cinq pains sont les cinq
 livres de Moïse, et quic^qunque réglera sa conduite sur l'enseigne-
 * ment qu'ils contiennent sauvera son âme de la faim d'enfer. Les

deux poissons sont les prophètes et le psautier. Voici pourquoi :-

"Car li peissun sur l'ewe saillent
 E li prophète point ne faillent
 D'enseigner les mals tressaillir
 E a la clarté Dieu venir".(1)

Mais si notre poète tombe souvent dans la trivialité, c'est sans doute en partie parce qu'il ne veut pas s'élever au-dessus de l'intelligence de son auditoire. Il ne veut pas l'ennuyer par des allégories mystiques qui se comprennent difficilement et ne renferment aucune leçon pratique. Pour Robert de Gretham, l'allégorie, en tant qu'elle représente l'élan d'une âme vers Dieu, ou la cristallisation, pour ainsi dire, d'un dogme religieux, n'a pas d'intérêt, ou du moins ne lui paraît pas utile. Il n'y a ni mysticisme ni théologie dans son oeuvre. Elle est essentiellement pratique.

Aussi l'application de l'allégorie, plus importante aux yeux de notre auteur que l'allégorie même, constitue la troisième partie du sermon. Il la remplit de conseils pratiques, tirés plus ou moins directement du sujet dont il a été question. Il y en a pour tout le monde - pour les riches afin qu'ils secourent les pauvres, pour les pauvres afin qu'ils obéissent aux grands, pour les prêtres qui doivent s'acquitter de leurs devoirs envers leurs ouailles, pour les laïcs qui doivent respecter les prêtres, pour les époux afin qu'ils s'aiment mutuellement, pour les fils afin qu'ils obéissent à leurs pères, pour les pères qui ont le devoir de châtier leurs fils.

Cette analyse rapide suffira, croyons-nous, à mettre en

(1) Une explication analogue se trouve dans un des sermons d'Aymon d'Halberstadt. Voir plus loin, p.56

lumière le caractère essentiel du Miroir. Admettons que l'intérêt intrinsèque en est faible. L'imagination et l'originalité y font défaut; l'auteur se borne à répéter les lieux communs de l'enseignement et du symbolisme chrétiens, en y ajoutant des conseils pratiques qui, à force de répétitions interminables, rendent la lecture des Homilies extrêmement fatigante. Néanmoins, il faut reconnaître à leur auteur un mérite réel; c'est d'avoir élevé un monument incontestable de la prédication populaire à son époque. Le Miroir, s'il ne reflète pas les habitudes et les coutumes extérieures de la société d'alors, nous montre sa façon de penser en matière de religion. Il nous dépeint ce qu'était, ou ce que devait être, sa vie religieuse.

IV

Sources du Miroir

Les Exemples.

Quoiqu'il ait visé surtout à instruire et à édifier, Robert de Gretham, en rédigeant ses homélies, n'a pas perdu de vue les rivaux auxquels il devait disputer ses lecteurs, à savoir les chansons de geste et les fables si chères aux gens de son temps. Aussi a-t-il fait de son mieux pour rendre ses sermons aussi peu ennuyeux et aussi attrayants que possible. Dans cette intention il a inséré dans son recueil une vingtaine d'exemples, c'est-à-dire de contes tirés de l'histoire et des légendes et destinés à éclaircir ou appuyer un enseignement moral ou religieux.

Mais ce serait se tromper sur le caractère éminemment sérieux de notre poète que de croire qu'il usait de l'exemple uniquement pour rendre son ouvrage plus agréable. Ils sont, eux aussi, et avant tout, un moyen d'édification d'autant plus efficace qu'ils sont concrets. En effet, ces contes, qui ont trait pour la plupart à la vie des moines et des ermites, ne sont guère attrayants. D'ailleurs Robert ne cherche jamais à insister sur les traits saisissants ou dramatiques du récit; il tient beaucoup plus à en dégager la considération morale ou religieuse. Par exemple, après avoir raconté l'histoire d'un certain Etienne qui fut damné pour avoir dérobé quelques pouces de terrain à l'église de Sainte Cécile, notre poète conclut ainsi :-

"Par cest exemple est parissant

Ke Deus est d'eglise garant

E ke li saint grucen grantment
 Quant nul mortel vers els mesprent
 E ke il poent estre seur
 Ki en cest siecle lur fait honur
 E ke li saint se vengerunt
 De cels ki muster mesmerrunt." (3489-96)

De plus il se garde bien de semer des contes partout et à tout propos. Nous sommes encore loin de l'abus du genre, de ces contes frivoles et de ces apologues bouffons qui apparaissent dès la fin du XIII^e siècle. Dans cinquante-quatre sermons nous ne trouvons que dix-sept exemples, dont il n'y a pas un qui ne soit en un rapport étroit avec le sujet du sermon où il paraît.

Avant de passer à l'analyse des exemples il y a peut-être intérêt à constater que l'influence des sermons populaires des Frères Prêcheurs semble se refléter dans cette partie de l'oeuvre de Robert de Gretham. En effet, quoique le profit à tirer de ce moyen d'instruction ait été signalé par Saint Grégoire, dont les Dialogues ont beaucoup contribué à le répandre, les exemples ont été peu employés par les sermonnaires avant le XIII^e siècle(2) . On en trouve dans les Homélies d'Aelfric, il est vrai, mais par la suite ils manquent presque entièrement aux sermons anglais. Au commencement du XIII^e siècle, cependant, l'arrivée des Frères Prêcheurs en Angleterre marqua une ère nouvelle dans la prédication populaire. Aux discours abstraits de la théologie, ils substituaient^{èrent} le récit^x de la vie de Jésus, et pour mieux faire ressortir la leçon morale ils racontaient^{èrent} toutes sortes d'incidents appartenant tant à la vie

(1) "Sunt nonnulli, quos ad amorem patriae coelestis plus exempla, quam praedicamenta succendunt". Dial., Patr. Lat. t. LXXVII, p. 153.

(2) Mosher, The Exemplum in England, p.54.

quotidienne qu'à la vie des saints et des ermites(1). C'est peut-être en voyant le succès immense qu'ils eurent auprès du peuple que Robert de Gretham a pris à tâche de chercher dans les Vitae Patrum, dans l' Historia Ecclesiastica de Bède etc... des histoires à la fois intéressantes et édifiantes, avant que les grands recueils de la seconde moitié du XIII^{me} siècle, les Gesta Romanorum, le Liber Exemplorum, le Speculum Laicorum, pour ne nommer que des recueils faits en Angleterre, aient achevé de systématiser l'emploi de l'exemple en mettant à la portée de tous les sermonnaires des recueils où ils n'avaient qu'à puiser à pleines mains.

Quelles sont les sources où Robert de Gretham a pris les exemples que nous trouvons dans les Evangelies ? C'est d'abord et surtout les Vitae Patrum. Des dix sept exemples dix sont empruntés à ce recueil, trois à l' Historia Ecclesiastica de Bède, un aux Homiliae de Grégoire et un à un recueil de Miracles de la Vierge. Faisons maintenant une analyse rapide des exemples.

I - Un jardinier qui, par prévoyance, se met à faire des économies au lieu de prodiguer ses ressources aux pauvres, comme il l'avait fait jusque là, est frappé d'un mal au pied. Après avoir dépensé tout son argent à consulter inutilement les médecins, il fait venir un chirurgien et finit par consentir à se faire couper le pied. Cette nuit, cependant, il est visité par un homme qui lui reproche d'avoir aimé son argent plus que Dieu. Le jardinier, repentant,

(1) "Their sermons are full of racy anecdotes and pithy stories; now introducing some popular tradition or legend, now enforcing a moral by some fable or allegory". Brewer, Monumenta Franciscana p. LI.

promet de reprendre ses bonnes habitudes et en s'éveillant il trouve son pied guéri(1). . . . Cet exemple , que Robert de Gretham a traduit de très près des Vitae Patrum, (Patr. Lat. t. LXXIII, p.892) est souvent cité dans les recueils des sermons et dans les livres d'instruction du XIII^{me} siècle. On le retrouve dans les sermons d'Eudes de Cheriton(2) dans la Summa de Virtutibus ac Vitiis de Perauld, Lib.II, et dans le Speculum Morale de Vincent de Beauvais, Lib.III.Dist.18.pars VII.

2. Un ermite, qui refuse de recevoir un prêtre venu pour dire la messe, par suite d'une accusation portée contre lui, est tourmenté par un rêve. Il lui semble avoir très grand soif et, cherchant de l'eau il n'en trouve que dans un puits étroit et profond. Au bord du puits se trouve un lépreux qui, au moyen d'un seau d'or suspendu à une chaîne également d'or, se désaltère de l'eau pure du puits. Malgré sa soif extrême l'aspect du lépreux répugne tellement à l'ermite qu'il se trouve incapable de lui demander à boire, lorsqu'il entend une voix lui adresser les paroles suivantes :

"Dans Mestres tis pensers t'afole;
Dunc n'est de fin or cele seille
E l'ewe claire a grant merveille,
E la cheine d'or resplent
E li puiz trestut ensement,
E est dunc l'ewe maluree
Par lui k'il ad amunt levee?".(3)

L'original latin de cette histoire, qui se trouve dans les Vitae Patrum (Patr.lat.t.LXXIII, p.911) raconte alors que l'ermite

(1) Domin.II.in Adv.Domini.

(2) Hervieu, Les Fabulistes Latins, t.IV,pp.272.370.Cat of Romances t.III,p.61.

(3) Domin.IV in Adv.Dom.

frappé par la justesse de cette vision, fait revenir le prêtre pour qu'il récite la messe comme d'ordinaire. Cet exemple se retrouve dans les Exempla de Jacques de Vitry (N° 155 de l'Édition Crane).

3. Etienne, un riche homme vivant à Rome, s'est emparé d'un certain terrain appartenant à l'Église de Sainte Cécile. Peu de temps après il meurt. Il est amené au Jugement et damné, non sans avoir d'abord subi la vengeance de Ste Cécile qui, passant près du coupable, lui saisit le bras qu'elle pince violemment. Sur le conseil des autres saints, Etienne s'adresse à Saint Præject(1) - dont il a toujours célébré la fête en faisant l'aumône aux pauvres - pour qu'il intervienne en sa faveur auprès du Juge. A la suite des prières de ce saint il est permis à l'âme du malheureux de rentrer dans son corps.

X Revenu sur ^{la terre} le terre, Etienne se hâte de rendre à Ste Cécile le terrain qu'il lui avait volé(2).

Robert de Gretham fait remonter ce récit à un auteur qui ne l'avait pas utilisé. Il dit "Saint Grégoire conte d'un home". Or on ne le trouve ni dans les Dialogues ni dans les Homélies. On peut remarquer, cependant, que les Dialogues contiennent un conte qui, s'il diffère du nôtre par les détails, lui ressemble par le fond. Un certain Etienne, étant obligé après sa mort de traverser un pont sous lequel coule un fleuve noir et puant, a les jambes tirées par en bas par des diables et les bras soutenus par en haut par des anges(3). C'est parce qu'il avait fait l'aumône aux pauvres que les

(1) Saint Proiectus(?) martyr, dont il est fait mention dans un appendice au Brevarium Gothicum, selon la règle de Saint Isidore. Migne Patr. Lat. LXXXVI, 1322.

(2) Domin. IV post Epiphaniam.

(3) Dialogorum Libri 4. Patr. Lat. t. LXXVII, p. 384.

anges lui rendent ce service. Comme on voit, la leçon morale est la même dans les deux cas.

X Il ^{semble} paraît qu'il y a eu ^{est} confusion entre cette histoire et une troisième appartenant à un recueil de Miracles de la Vierge(1) qui doit être l'original de notre exemple. On peut relever quelques différences dans les détails mais elles sont des plus insignifiantes. Nous apprenons qu'Etienne était juge de son état, qu'il avait dérobé à l'église de Saint Laurent trois maisons et à celle de Sainte Agnès un jardin; enfin, à la suite de l'intervention de St.Praeject, Dieu lui donne trente jours de répit pour qu'il puisse faire pénitence de ses fautes.

4. Un frère voyageant en Egypte s'éprend de la fille d'un Egyptien? Le père, à qui il la demande, lui pose comme condition de renier son Dieu et son baptême, condition à laquelle le moine n'hésite pas à souscrire. Mais le père refuse quand même de lui donner sa fille. Le diable, son conseiller, dit-il, lui a ordonné d'agir ainsi parce que lui (le moine) n'a pas encore été abandonné par Dieu. Le frère, frappé de remords, se réfugie chez un ermite qui lui conseille de passer trois semaines à jeûner et à prier avec lui. Au bout de trois semaines la colombe qui s'était envolée de la bouche du moine, lors de son reniement, y rentre(2).

C'est encore aux Vitae Patrum (Patr. Lat.t.LXXIII,p.884) que cet exemple a été emprunté. Il se retrouve dans les Sermons d'Eudes de Cheriton(3), dans le Manuel des Péchés de W. de Waddington

(1) Catalogue of Romances II, p.607

(2) Domin. Quinquagesima.

(3) Les Fabulistes Latins, IV, p.292.

(Handlyng Synne, I p.7) et dans le Speculum Morale de Vincent de Beauvais, Lib.I. Dist.10.Pars IV.

5. Le roi Conrad avait un sergent qui, pour se faire aimer de son maître, ne reculait devant aucun crime pour augmenter le trésor royal. Un jour il tomba malade. Le roi, qui se rendait bien compte de ce que valait un serviteur aussi dévoué, fit visite au malade et l'engagea à se repentir de ses péchés. Mais lui, craignant qu'on lui attribuât comme motif de son repentir la peur de mourir, n'en voulait rien faire. Le jour suivant, comme le roi venait renouveler ses instances, le malade lui répondit que ce n'était pas la peine. Par une vision qu'il avait eue il savait qu'il était damné. Deux beaux jeunes hommes étaient entrés dans sa chambre et lui avaient montré un petit livre dans lequel étaient inscrites toutes ses bonnes actions et toutes ses belles pensées. La lecture du livre finie, ils avaient fait place à deux démons laids à faire peur. Le livre dont ils étaient chargés était aussi grand que l'autre était petit et contenait le récit de toutes les ^{vilaines} mauvaises actions et toutes les ^{mauvaises} laides pensées du malade. Après l'avoir longtemps regardé, les démons avaient tiré deux couteaux aiguisés avec lesquels ils lui avaient donné de fort rudes coups, l'un s'attaquant à sa tête, l'autre à ses pieds. Le lendemain il mourut(1).

L'Historia Ecclesiastica de Bède (Lib.V,Chap.XIII) contient l'original de ce récit, qui a été assez populaire. Il se retrouve dans le Manuel des Péchés (Handlyng Synne, p.147), dans le Liber

(1) Domin. II.in Quadragesima.

Exemplorum (éd. Little, no. III, p.63) et deux fois dans le Speculum Morale Lib. II Dist. IV, pars I, et Lib. III, Dist XIV, pars VI.

6. Un frère, dont la soeur menait une vie très libre, se rendit vers la cité dans le but de l'arracher à sa vie de pécheresse. Dès son arrivée il ne tarda pas à la combler de reproches, en insistant surtout sur les tourments réservés aux pécheurs. Touchée par les paroles de son frère, la jeune fille se jeta à ses pieds, en lui demandant de l'amener avec lui dans le désert. Sans se soucier même de se couvrir la tête, elle s'en alla, pénitente, avec lui. Chemin faisant, le frère s'aperçut ^{et remarqua} de quelques passants et, pour échapper ^{à leur attention} à se faire remarquer par eux, il dit à sa soeur de s'éloigner un peu de la route. Les voyageurs passés, et comme sa soeur ne repa-
raissait pas, il se mit à la chercher et, se laissant conduire par les traces sanglantes de ses pas - car elle était allée ^{merchait} nu-pieds - il la trouva, morte (1).

Cette histoire est prise dans les Vitae Patrum (Patr.Lat. t.LXXIII, p.808)

7. Deux frères, dont l'un était avare, l'autre généreux, vivaient ensemble. Une famine survint et l'avare, à qui l'habitude qu'avait son compagnon de ne rien refuser aux pauvres ne plaisait nullement, se décida à se séparer de lui. Au bout de quelque temps, ayant tout mangé, il vint rejoindre son frère qui, quoiqu'il n'eût pas cessé de nourrir les pauvres, ne manquait cependant pas de vivres. Un jour qu'il n'y avait plus de pain, un pauvre vint en demander. Etant allé le chercher sur la demande de son frère, l'avare fut bien

(1) Domin. III. in Quadragesima.

surpris de trouver la huche toute pleine. Dès ce moment il se mit à aimer les pauvres(1) .

C'est encore aux Vitae Patrum (Patr. lat. LXXIII,p.947) que Robert de Gratham a emprunté ce récit. On le retrouve dans le Speculum Morale, Lib. III.Dist. XXI.pars.X.

8. Un pécheur, qui s'était converti, s'enferma dans une tombe pour mieux faire pénitence de ses péchés. La nuit il fut visité par un grand nombre de diables qui, après s'être moqués de sa conversion, en finirent par le battre. Mais lui tenait ferme, et résistait non seulement aux flatteries des diables mais aussi aux supplications de quelques uns de ses parents qui voulaient le ramener chez lui pour le faire soigner. La nuit suivante, les diables le visitèrent et le battirent encore plus fort. La troisième nuit, lorsqu'ils virent qu'il ne céderait pas, même aux coups, ils s'enfuirent en s'écriant qu'il avait vaincu. Ayant résisté ainsi aux tentations de l'ennemi, le converti mena désormais une sainte vie et fut cause que ^{mena la conversion d'un} grand nombre de pécheurs se convertirent(2).

Cette histoire qui est empruntée aux Vitae Patrum (Patr.Lat. t. LXXIII, pp. 1148-9) se retrouve dans le Speculum Morale, Lib.I. Dist.LXXX, pars.III.

9. Un prêtre de Knaresbire fut visité par un "bachelor" qui lui commanda de le suivre. Force lui fut d'obéir à son visiteur inconnu, qui lui montra d'abord l'enfer et ses peines. De là il le conduisit vers le ciel à l'entrée duquel se trouvait un grand feu. Le

(1) Domin. IV in Quadragesima.

(2) Domin. in Passione Domini.

guide entra dedans sans que le feu le touchât et, voyant que son
 X compagnon hésitait ^à de le suivre, il l'assura que le feu ne le brû-
 lerait que s'il avait pris à quelqu'un quelque chose et ne l'avait
 pas encore rendu. Le prêtre entra dans le feu et fut immédiatement
 abordé par un diable qui laissa tomber sur son épaule une âme qu'il
 tenait au bout d'une fourche. Le prêtre se souvint alors d'avoir
 pris une chape à un mourant et de ne l'avoir jamais rendue. Ayant
 + fait l'aveu de son péché à son guide, il fut conduit ^{au} dans le ciel.
 Après avoir vu toutes les joies de cette région céleste, il fut ra-
 mené dans son corps, et vécut désormais d'une vie tellement sainte
 qu'il fut nommé Saint Fursi (1).

On aurait été bien surpris de ne pas trouver dans un re-
 cueil de ce genre au moins un de ces voyages en enfer tellement ré-
 pandus à cette époque. Notre poète, cependant, n'insiste pas sur
 les peines infligées sur les méchants ni sur les joies réservées
 aux bons. Il ne fait que constater que Fursi les avait toutes vues.
 C'est dans la Historia Ecclesiastica de Bède (Lib. III chap. XIX)
 qu'il a lu cet incident de la vie de Saint Fursi.

10. Un moine se promenait un jour dans un bois près du couvent
 qu'il habitait, lorsqu'il entendit une voix crier à l'aide. Après
 avoir cherché partout il vit un lépreux accroupi par terre. Comme
 le moine reculait devant le spectacle hideux que lui présentait
 cet infortuné, le lépreux le supplia au nom du Christ de le porter
 jusqu'à l'abbaye voisine. Le moine, s'efforçant de vaincre sa

(1) Domin. II post Pascha.

clui-ci

répugnance, s'approcha et commença à soulever le malheureux. Lui se plaignit du mal que lui faisaient les mains, "dures cum acer", de son sauveur et l'engagea à ne le toucher que du visage. Otant son capuchon qu'il étendit sur la terre, le moine approcha son visage et le poussant ainsi fit glisser le lépreux dedans. Il le monta alors sur son dos et se mit en route pour l'abbaye. Arrivé là, le lépreux se transforma et monta au ciel, tout en expliquant au moine ébahi qu'il était Jésus lui-même et qu'il le récompenserait de sa bonne action dans le ciel(1).

C'est dans une des homélies de Saint Grégoire (Homilia in Evangelia, Patr. Lat.t.LXXVI, p.1300) que Robert de Gretham a trouvé ce conte pieux. S'il a supprimé le nom de ce moine héroïque- Martyrius- il n'a fait qu'embellir le récit en introduisant le court dialogue entre lui et le lépreux et en racontant comment Martyrius parvint à le glisser dans son capuchon en ne le touchant que du visage. Il est fort probable que ce détail a été emprunté à la légende de Saint Martin, qui aurait guéri un lépreux en lui donnant un baiser(2).

11. Il y avait à Rome un évêque, qui par un temps de famine s'était complètement dépossédé en faveur des pauvres. N'ayant rien de plus à leur donner, il se mit à vendre les calices et les vases de l'église pour avoir de quoi satisfaire à leurs besoins, et attira ainsi sur lui la colère et les reproches de ses ouailles, qui craignaient que les saints ne se vengeassent de ce sacrilège. Il arriva

(1) Domin.II.Post Pentecosten.

(2) Voir S.Bernard, Sermones de Sanctis, Patr.Lat.CLXXXIII, p.495.
The Exempla of J. de Vitry, Crane, no.94.

un jour dans le port trois navires chargés d'or, de froment et de fromages. Aussitôt débarqués, les matelots coururent chez l'évêque et, se jetant à ses pieds, le remercièrent de les avoir sauvés et le prièrent d'accepter leurs marchandises. Comme l'évêque leur demandait de quoi il s'agissait, l'un d'eux raconta qu'ils avaient été surpris par une tempête affreuse et qu'ils allaient abandonner tout espoir lorsqu'un homme leur était apparu et leur avait commandé de se diriger vers Constantinople et de faire offrande de leur cargaison à Jean, son serviteur. La mer s'était apaisée alors et ils avaient pu continuer leur voyage (1).

Je n'ai pas réussi à trouver l'original latin de ce récit. On peut, cependant, le rapprocher de deux ouvrages qui présentent un certain nombre de traits communs et qui ont, peut-être, fourni, soit à Robert de Gretham, soit à une autre, la matière d'un récit nouveau. D'ailleurs une légère contradiction dans le texte donne lieu de croire que notre poète n'avait pas l'original sous les yeux (2). Dans la Vita Sancti Joanni Eleemosynarii (3) on lit que, ayant donné asile par un temps de famine à un grand nombre de pauvres qui fuyaient les Perses, Jean en vint à se trouver entièrement dépourvu d'argent. Un clerc bigame se rendit chez lui dans l'intention de lui acheter un diaconat au prix de cent mesures de froment, mais Jean refusa de marchander avec lui, disant que Dieu n'abandonnerait jamais ses pauvres. En ce moment deux navires chargés de

(1) Domin. VIII post Pentecosten

(2) Le récit commence:—"Dunt il avint a un saint hume
Ki ert eveske de la Rome"

Plus tard la scène se transporte à Constantinople :-

"Alez tot e ignement

A la cite de Costentinoble"

(2) Vitae Patrum, patr. Lat. t. LXXIII. p. 349-50.-

vivres entrèrent dans le port. Dans un de ses sermons Raoul l'Ardent (Patr.Lat.t.CLV, p.2006) fait aussi mention d'un certain Nicolaus qui, ayant tout dépensé pour nourrir les pauvres, emprunta à des matelots cent mesures de froment. Par un miracle, il ne leur resta pas moins qu'ils n'avaient eu auparavant.

12. Un forgeron, qui avait mené une vie déréglée, se retira dans un couvent pour faire pénitence de ses fautes. La sainte vie des frères, cependant, lui fit honte et, cédant au désespoir, il tomba malade. L'abbé étant venu pour le consoler en lui parlant de la miséricorde divine, le malade l'assura que c'était en vain qu'il parlait; car une vision lui avait montré la place préparée pour lui dans les bas-fonds de l'enfer. Le lendemain il mourut. (1)

Cette histoire est tirée de l'Historia Ecclesiastica de Bède. Lib.III.cap.XIV. On la retrouve dans le Speculum Morale, Lib.II.Dist.IV.pars I et encore Lib.III.Dist.XIV.pars VI.

13. Un ermite, qui avait toujours servi Dieu, se laissa surprendre par la paresse et commença à abréger ses hymnes et ses prières. A mesure que son ardeur diminuait, le pain que Dieu avait accoutumé de lui fournir ^{devenant} devint de moins en moins appétissant; mais il ne prit pas garde à cet avertissement et en vint à se laisser vaincre par les ^{temptations} ~~passants~~ de la chair. Tourmenté par le désir, il se mit en route pour la cité. Toute la nuit il erra; le matin, las et épuisé par la chaleur, il se dirigea vers un petit couvent pour s'y reposer. Les frères lui firent très bon accueil, et, après avoir pourvu à tous ses besoins, ils le prièrent de leur enseigner à résister

(1) Domin. XI. post Pentecosten.

aux tentations du diable. Ce faisant, l'ermite parvint à la
X ^{se rendre compte} pleine réalisation de sa propre faiblesse et, repentant, ^{il} s'en re-
tourna dans sa caverne. Là il passa les jours et les nuits à
pleurer et à prier, jusqu'à ce qu'un ange vint lui annoncer que
X Dieu lui avait pardonné (1).

Ce récit est une traduction fidèle d'un paragraphe de
l'Historia Monachorum de Rufin (Patr.Lat.t. XXI, p.401).

14. Pambo, un saint homme, ayant pris la résolution d'arracher la
prostituée Thaïs à sa vie de pécheresse, lui rend visite. A force
de raisonnements, renforcés par maintes réflexions sur les tour-
ments réservés aux pécheurs, Pambo réussit à toucher le coeur de
la jeune fille. L'ayant emmenée dans un couvent, il l'enferme dans
une tour, en lui recommandant de ne pas cesser d'implorer la mi-
séricorde de Dieu. Au bout de quelques jours Pambo, pris de pitié,
pour la pénitente, se rend chez Saint Antoine pour lui demander si
Thaïs est pardonnée ou non. Ayant fait assembler les frères, An-
toine leur ordonne de demander à Dieu la réponse à la question que
Pambo est venu lui faire. La nuit, l'un d'eux aperçoit dans le ciel
un lit richement garni qu'une voix dit être préparé pour Thaïs.
On sait ainsi qu'elle est pardonnée. Pambo, rentré dans le couvent
la fait sortir de la tour, mais elle meurt au bout de quinze
jours. (1).

L'original de la légende de Sainte Thaïs se trouve dans
les Vitae Patrum (Patr. Lat.t.LXXIII, p.661) Jacques de Vitry en

(1) Domin. XVI post. Pentecosten
(2) Domin. XVII post. Pentecosten

donne une version écourtée (éd. Crane, no.257). Elle reparait dans le Speculum Morale, Lib.XIV.cap.77, qui l'attribue à Saint Jérôme, et dans la Legenda Aurea de Jacques de Voragine (ed. Graesse, cap. CLII).

15. Cet exemple, qui prend la forme d'un dialogue entre Saint Macaire et le Crâne d'un païen, est pris aux Vitae Patrum (Patr.Lat. t.LXXIII, p.797). La conversation roule sur le sort que subissent les païens en enfer. Le crâne explique à Macaire que les morts sont rassemblés dans un feu si ardent qu'il est impossible de voir même son plus proche voisin. Une seule consolation leur est accordée: toutes les fois que l'on songe, sur la terre, à prier pour eux, il leur est permis de s'entrevoir. Mais ce précieux privilège est dénié aux Juifs et aux mauvais chrétiens, qui sont condamnés à se débattre dans les profondeurs de l'enfer (1).

Ce dialogue qui, comme tout ce qui avait rapport à la vie future, était sans doute fort populaire, se retrouve dans un recueil de Miracles de la Vierge (2), et dans le Legenda Aurea (éd. Graesse, p. 101).

16. Un homme riche et très instruit tomba malade. Son évêque vint le visiter et, après avoir essayé par tous les raisonnements possibles de lui faire croire à la résurrection du corps et à l'existence de l'âme - dont il doutait ^{il} -, le quitta tristement. Peu après le malade s'endormit. ^{sans son son neil} Pendant qu'il dormait il aperçut un homme qu'il reconnut, à sa grande surprise, pour l'un de ses "privés", mort trente ans auparavant. Une conversation s'engagea, dans le ^{au} cours de laquelle le mort réussit à convaincre le malade que l'âme

(1) Domin. XXI. post Pentecosten

(2) Catalogue of Romances, II.p.663

existe en réalité. Le lendemain, lorsque l'évêque vint faire sa visite habituelle, le malade s'empressa de lui faire part de ses nouvelles convictions (1).

Je n'ai pas réussi à trouver l'original de ce récit.

17. Un ermite, qui désirait ardemment voir comment l'âme d'un honnête homme et celle d'un pécheur se séparent d'avec leur corps, fut mené par un loup dans la chambre d'un frère qui était sur le point de mourir au milieu des plaintes de tous les habitants de la cité. Juste au moment où il allait expirer on vit approcher de lui un diable, tenant à la main un croc de fer ardent, avec lequel il arracha l'âme au corps du mourant. Sortant du couvent, l'ermite rencontra sur la route un pèlerin, seul et défaillant. Les archanges Saint Michel et Saint Gabriel arrivèrent pour emporter l'âme du mourant, mais puisqu'elle ne voulait pas quitter sa demeure et que l'on avait reçu ordre de ne pas lui faire de mal, on fit venir David avec sa harpe. Ravie par la musique divine, l'âme sortit à l'instant du corps et, s'étant posée sur la main de Saint-Michel, elle fut emportée dans le ciel (2).

Cet exemple est emprunté aux Vitae Patrum (Patr.Lat.t. LXXIII, p.1012). On le retrouve dans les Sermons d'Eudes de Cherton (3) et, pour la seconde partie du moins, dans les Miracles de la Vierge (4) dans les Exempla de J. de Vitry (éd. Crane, no 132) et dans le Speculum Morale, Lib.I.Dist.XXVI.pars I.

-
- (1) Domin. XXII.post Pentecosten
(2) Domin. XXIII. post Pentecosten
(3) Les Fabulistes Latins, IV, p.286
(4) Catalogue of Romances, II., p. 665.

Les Sermons.

Nous avons vu que Robert de Gretham s'est proposé comme but d'expliquer l'Évangile à tous ceux qui, faute d'instruction, ne pouvaient ni le lire ni le comprendre par eux-mêmes. Aussi, comme c'est surtout la vérité qu'il expose, il n'a rien inventé :

"Car sachez n'i ad mot dit
Ke li sainz n'aient escrit;
Jo l'ai excerpé e estrait
Des escriz ke li sainz unt fait"

SH
Voici la manière dont il procède : comme un personne qui se promène dans un pré cueille ça et là quelques-unes des fleurs qui lui plaisent, ~~ainsi~~ il a cueilli dans les écrits saints les pensées qu'il veut mettre à la portée de tous. Poussons un peu plus loin cette comparaison, qui, soit dit en passant, n'est pas de lui (1), et disons que notre auteur a si habilement arrangé les fleurs dans le bouquet qu'il nous présente qu'il est à peu près impossible de déterminer les endroits où il les a cueillies.

C'est un fait trop connu pour que nous y insistions, que les prédicateurs du moyen âge se firent un mérite de donner les idées généralement reçues, de se borner à répéter les explications allégoriques et les opinions des Pères, jugeant, semble-t-il, que cette méthode était plus propre à maintenir dans l'enseignement religieux l'unité de doctrine et l'universalité de la foi. La similarité, qui est comme la marque caractéristique des sermons

(1) S. Bernard a employé cette métaphore avant Robert de Gretham Voir Sermon II in Assumptione B.V.M. Patr. Lat. CLXXXII. p. 700.

de toute cette époque, a été signalée par Lecoy de la Marche :

"Les homiliaires, les recueils de modèles, les traités didactiques, multipliés de plus en plus, forment au moyen âge une espèce de trésor commun, où chacun vient emprunter les paraphrases et les raisonnements tradition^hels.... Mais on ne se bornait pas à suivre les commentaires des Pères ni à les traduire pour les répéter Les contemporains se calquaient mutuellement au point que les homélies relatives à une même fête présentent parfois des passages tout à fait identiques" (1).

A côté des homiliaires les commentaires abondent. L'exemple de Bède qui, sur la demande d'Acca, évêque de Hexham, entreprend d'écrire des commentaires sur les quatre Evangiles, en reproduisant sous une forme plus simple les explications des grands Docteurs sans altérer en rien la doctrine, est suivi par une foule d'imitateurs. (2) Pour n'en mentionner que deux : Smaragdus, au IX^{ème} siècle, réunit, dans une compilation à l'usage des prédicateurs, des extraits pris dans les ouvrages de Jérôme, Augustin, Grégoire, Bède, et d'autres, propres à tous les dimanches de l'année et aux fêtes; et S. Brunon d'Asti, au XII^{ème} siècle, écrit des commentaires sur les quatre Evangiles également composés d'extraits choisis dans

(1) La Chaire Française p. 270

(2) "Nihil sit dictum quod non sit dictum prius ... Neque enim vel beatus papa Gregorius timuit ne offenderet patres, a quibus tot expositas evangelii lectiones in suis ipsis retractavit homiliis, vel Augustinus, aut quilibet alius, patrum antecendentium tractatorum intuitu. Quinetiam (ut Augustinus ait) ideo necesse est plures a pluribus fieri libros diverso stylo sed non diversa fide, etiam de quaestionibus ei^{dem}, ut ad plurimos res ipsa perveniat, ad alios sic, ad alios autem sic".
In Lucam, ed. Giles, X p. 264.

les ouvrages des Pères de l'Eglise. Dans tous ces ouvrages on rencontre souvent la même explication, soit d'un passage de l'Ecriture, soit d'une doctrine de l'Eglise, sous une forme assez rapprochée pour qu'il soit impossible de dire que Robert de Gretham a suivi plutôt l'un que l'autre, surtout si l'on considère que notre auteur donne à sa matière un traitement assez libre, la traduisant mot à mot rarement, l'adaptant toujours aux besoins de son auditoire.

Toutefois, à la constatation que nous venons de faire il faut faire une exception en faveur de Saint Grégoire. Il est hors de doute que Robert de Gretham s'est servi largement des homélies de ce saint dans la composition d'un grand nombre de ses sermons. La plupart du temps il reproduit textuellement des paragraphes entiers ou des phrases détachées qu'il lui a empruntés; s'il se donne la peine d'altérer son modèle c'est toujours pour le simplifier ou l'abrégé, en omettant des raisonnements qui lui paraissent obscurs ou qu'il juge être au-dessus de l'intelligence des gens auxquels il s'adresse.

Pour donner maintenant un spécimen de la méthode suivie par l'auteur du Miroir, prenons le sermon pour le III^{ème} dimanche après la Pentecôte, que nous comparerons à ce qui est évidemment son modèle, le numéro 34 des Homiliae in Evangelia de Saint Grégoire (1). Pour plus de clarté nous pouvons diviser ce sermon en six parties : 1) l'exposition de l'Evangile du jour, traduit

(1) Patr. Lat. t. LXXVI, pp. 1246 et suivantes.

du latin; 2) dans notre sermon cette exposition est suivie d'une tirade contre l'orgueil, à l'intention des "évêques, archevêques^{e/} et renters de sainte eglise"^{e/}, qui repoussent les pécheurs par le dédain et le mépris, au lieu de les attirer par des conseils amicaux. Cette partie est absente de l'homélie de S.Grégoire et doit être attribuée à Robert de Gretham lui même; 3) l'interprétation de la parabole de la brebis égarée constitue la troisième partie. Ici la ressemblance est parfaite. Dieu avait cent brebis quand il avait créé les anges et l'homme. Mais l'une de ces brebis s'égara lorsque l'homme, tombant dans le péché, quitta les champs célestes. Dieu laissa alors les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert, c'est-à-dire les chœurs des anges, qui restaient dans le ciel que l'homme avait déserté, et^{il} alla chercher sur la terre la brebis égarée. Il monta la brebis sur son épaule, lorsqu'en revêtant la nature humaine il se chargea du fardeau des péchés de l'humanité; il l'emmena dans sa maison, lorsqu'il ouvrit, par sa résurrection, le ciel à la race humaine (1); 4) Notre auteur substitue^A un appel à ses lecteurs de se repentir, tant que Dieu est prêt à pardonner leurs péchés, à un paragraphe consacré, dans l'original, à l'explication de la question pourquoi Dieu se réjouit plus pour un pécheur qui se convertit, que pour cent justes qui persévèrent. Il revient à la signification allégorique des neuf ordres des anges. Lorsque Lucifer tomba par excès d'orgueil, Dieu créa l'homme pour rétablir le nombre parfait que la chute de Lucifer avait

(1) Nous croyons pouvoir nous dispenser de reproduire le passage, assez long du reste, de son modèle, que Robert de Gretham a traduit presque mot à mot.

200 vers la fin

rompu. Restèrent donc neuf ordres d'anges, les archanges Michel, "qui est cum Dieu le grant", Gabriel, la force de Dieu, Raphael, la médecine de Dieu, les Princes, les Puissances, les Trônes, etc.. Toute cette partie est une simplification de l'explication offerte par Grégoire. 6) Enfin, notre auteur abandonne tout à fait son modèle. Au lieu d'entrer, comme le fait St-Grégoire, dans les secrets de l'état céleste (coelestium civium secreta) il s'applique à dégager la leçon morale, cachée sous les noms des êtres célestes :

"Mes des angles ke volt parler
 Ki ci ne se volt efforcer
 De venir a leur compaignie
 E maindre od els en cela vie ?
 E nuls ne pot a els venir
 Ki en sei ne volt paremplir
 De lur noms la signefiance....."

Si nous nous efforçons de croire en la puissance de Dieu, nous aurons Michel avec nous; de nous dégager des liens du péché, Gabriel; de nous médicamenter par la confession et le repentir, Raphael; et ainsi de suite. On voit assez d'après ce sermon quelle est la méthode de Robert de Gretham: prendre chez son modèle l'explication allégorique d'un passage de l'Écriture Sainte, laisser de côté les raisonnements sur la doctrine ou les spéculations purement théologiques, et ajouter des conseils pratiques pour la conduite de l'âme, tirés plus ou moins directement de l'explication allégorique.

On pourrait analyser de cette façon plusieurs de nos sermons et y trouver des emprunts plus ou moins longs faits à St-Grégoire, augmentés d'enseignements moraux qu'il faut mettre au

compte de l'auteur lui-même. Nous nous contenterons cependant, d'ajouter à ce que nous avons dit quelques passages parallèles qui suffiront à démontrer la nature et l'étendue des emprunts faits à cette source.

Voici d'abord le commentaire qu'ils font l'un et l'autre sur la parabole de Lazare :

"Dunc Lazre sufrit cuveiter
De la riche mie manger.
S'il n'ouïst à la porte geu
E n'ouïst la richesse veu,
N'eüst tel desir de manger
Ne si fait mal del cosirer.
Kar l'om solt en proverbe dire,
Ceo Ke'oïl ne veit quor ne desire;
Mes Deus ke tutes riens tresveit
Dous jugements mustre en cest fait;
Kar si Lazre n'oust ceo veu,
Si grant desir n'eust eu;
E li riche pouïst aveir
Aucune escusement pur veir,
S'il ne veïst tut abandon
A sa porte dan Lazarun,
A ki il poeit feire bien
E out le dunt e ne fist rien".

"Lazarus ante januam divi-
tis jacet. Qua de re una
Dominus dui judicia ex-
plevit. Habuisset enim
fortasse aliquam excus-
ationem dives, si Lazarus
pauper et ulcerosus ante
ejus januam non jacuisset,
si remotus fuisset, si ejus
inopia nonesset oculis
importuna. Rursum si longe
esset dives ab oculis ul-
cerosi pauperis, minorem
tolerasset in animo ten-
tationem pauper".

*l'um x
m l'om*

"Plusurs quident ke n'est pecché
Dras precius hanter de gré;
Mes par tant pot l'om bien saveir
Ke de ceo sunt pecché pur veir,
Ke nuls ne volt cher dras porter
U altre ne les poet esgarder;
E dunc pur sule vaine gloire
Sunt dras precius en memoire.
Si ceo ne fust pecché pur veir
Dras precius el mund aveir,
Deus ne cuntast pas si estreit
Ke cil, ki en enfern ardeit,
En cest mund ert vestu tant bien
De purpre e de rancien".
(Dominica II post Pentecost.)

"Sunt nonnulli qui altum
subtilium pretiosarum que
vestium non putant esse
peccatum. Quod si videli-
cet culpa non esset, ne-
quaquam sermo Dei tam vi-
gilanter exprimeret quod
dives qui torquetur apud
infernus, bysse et purpura
indutus fuisset ... Nam
quia pro sola inani gloria
vestimentum pretiosum qua-
eritur res ipsa testatur,
quod nemo vult ibi pretio-
sis vestibis indui, ubi ab
allis non possit videri".
(Homilia XL.)

Voici encore comment ils expliquent la nature de l'Esprit
qui mena Jésus dans le désert:

"Plusur unt de Jesu duté
De quel esprit il ert mené
El desert pur estre tempté,
Pur ceo k'est enpès numé
Le diable, ki l'ad porté
En halt mont e en la cité.
Mais verite e sans dutance
E en ferme e saine craance,
Li Sainz Espiriz le mena
La u li malfé le truva.
Par cel esprit fut mené
Par ki il venquit le malfé.
Le son esprit là l'ad trait
U l'esprit mal le trouverait.
E nul ne deit esmerveiller
K'il se laissa issi tempter,
E ke li diables li porta
E en plusurs lius le posa,
Quant il se laissa puis pener
De ses membres e crucifier.
Herodes membre al diable esteit
Ki tute hunte a Crist feseit,
E li Jèueu tuttensement
Ke Crist jugerent al turment,
E Pilates ki l'essaia
E a la mort puis le livra,
E si furent li chevaler
Ki l'oserent crucifier;
Quant de cels se laissa murdrir
Lur chief deveit il bien suffrir.
Purquant pur sei nel fist il mie
Mes pur amender nostre vie;
Il le fist pur nus enseigner
De veinere par bien endurer."

(Dominica in Quadragesima)

"Dubitari a quibusdam solet
a quo spiritu sit Jesus duc-
tus in desertum propter hoc
quod subbitur: Assumpsit eum
diabolus in sanctam civita-
tem. Et rursum: Assumpsit
eum in montem excelsum valde.
Sed vero et absque ulla quae-
stione convenienter accipitur
ut a sancte Spirito in deser-
tum ductus credebatur, ut il-
luc cum suus Spiritus ducuret
ubi nunc ad tentandum mali-
gnus spiritus inveniret.
Sed ecce cum dicitur Deus
homo vel in excelsum montem,
vel in sanctam civitatem a
diabolo assumptus, mens
refugit, humanae hoc audire
aures expavescent. Qui tamen
non esse incredibilia ista
cognoscimus si in illo et
alia facta pensamus. Certe
iniquorum omnium caput dia-
bolus est, et hujus capitis
membra sunt omnes iniqui. An
non diaboli membrum fuit
Pilatus? An non diaboli mem-
bra Judaei persequentes et
milites crucifigantes Chris-
tum fuerunt? Quid ergo mirum,
qui se pertulit etiam a mem-
bris illius crucifigi... Jus-
tum quippe erat ut sic ten-
tationes nostras suis tenta-
tionibus vincerit sicut men-
tem nostram venerat sua men-
te superare".

(Homilia XVI).

Donnons encore leur explication du sens profond des paroles adressées par Jésus aux onze disciples après la résurrection :

Eunte in mundum univrsu, predicate Evangelium omni creature :

"El mund ad mainte creature
 Ki n'ad en sei sens ni mesure;
 E tel i ad ke sens n'entend,
 E tel i ad ki poi i sent,
 Cum sunt chevaux, bos e asnuns,
 Arbres, herbes, pieres, peisuns.
 Pot l'om dunc iceo quider
 Ke Deus cumande a els precher?
 Nenil; mes a creature tute
 Designe l'ume sul senz dute;
 Kar a creature chescune
 Ad li hom aucune commune.
 Hom est descret cum angles sunt,
 E sent cum vives bestes funt,
 Il vit, cum funt herbes e arbres,
 Il est, cum sunt pieres e marbres.
 Arbres n'unt pas alme ne vie
 Fors sul verdur k'il vivifie;
 Dunc morent quant verdur nen unt
 E les arbres tut ausi funt,
 E li hom dunc mort e perist
 Quant la veine del sanc secchist.
 Dunc nun de tute creature
 Sul l'ome comprennent par figure;
 Il re-est bien tute creature
 Kar tut est fait pur li sucure;
 Il est bien tute creature
 Kar Deus surtut de li ad cure".

(In Die Ascensionis Domini).

"Nunquid, fratres mei, sanctum Evangelium vel insensatis rebus, vel brutis animalibus fuerat praedicandum, ut de eo discipulis dicatur: Praedicate omni creaturae. Sed omnis creaturae nomine signatur. homo. Sunt namque lapides, sed nec vivunt, nec sentiunt. Sunt herbae et arbusta; vivunt quidem, sed non sentiunt. Vivunt, dico, non per animam, sed per viriditatem, quia et Paulus dicit! Insuper, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur! Vivit ergo quod moritur ut vivificatur. Lapidibus itaque sunt, sed non vivunt. Arbusta autem sunt, et vivunt, sed non sentiunt. Bruta vero animalia sunt, vivunt, sentiunt, sed non discernunt. Angeli etenim sunt, vivunt, sentiunt et discernunt. Omnis autem creaturae aliquid habet homo. Habet namque commune esse cum lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. Si ergo communem habet aliquid cum omni creatura homo, juxta aliquid omnis creatura est homo".

(Homilia XXIX).

et du sens spirituel des miracles qui devraient accompagner la prédication de l'Évangile :

"Dunt pres tut ki primes crurent
 Ices signes de Deu recurent,
 Ke si nul sermum despeisit
 Creüst quant miracle veist
 Mes quant crust la criestienté,

"Numquidnam, fratres mei, quia ista signa non facitis, minime creditis? Sed haec necessaria in exordio Ecclesiae fecerunt. Ut enim fides cresceret, mirac-

E multes genz orurent en Dé,
 Miracles avilez seraient
 Si trestuz feire les poeient.
 E Deu tint celui plus a digne
 Ki simplement creit ke par signe;
 Et cil ki est sage curtilier
 Tant fet les planzuns aruser
 Desk'il les veit enraciner,
 E puis cesse del aruser.
 Purquant encore en Sainte Eglise
 Sunt tuit ces signes par devise;
 Kar li prestres el nun Jesu
 Le deble chace e sa vertu,
 Quant il l'enfant païen primseigne
 E de baptistire l'enseigne,
 Kar quant li hom est baptizé,
 Tuit diables sunt de lui chacé.
 Il parole nuvel langage
 Quant mustre a chescun sun damage,
 Cume il ert pur ses mals dampnez
 Si en Dieu ne seit renuvelez.
 Les serpens tolt quant par sermun
 Les fols pensers mustre a chescun,
 Cument il rampent coïement
 E entuchent maleitement;
 Kar cil ki veint sun fol pensé
 Ja n'ert entuche par peccé.
 Li prestres mortel beivre prent,
 Quant il veit u ot u entent
 K'om de lui a tort u a dreit
 U susche mal, u mal retrait;
 Mais tel beivre ne li nuist mie
 S'il partant sei u altre chastie.
 Sur les malades met ses mains
 Li prestres, quant cels ki sunt veins
 Par ovre e par dit chastie,
 K'en la fei ne mesprengent mie".

(In Die Ascensionis Domini.)

ulis fuerat nutrienda, quia
 et nos cum arbusta plantamus
 tamdiu eis aquam infundimus
 quousque ea in terra jam
 convaluisse videamus; et si
 semel radicem fixerint in
 rigando cessamus.....
 Sancta quippe Ecclesia quoti
 die spiritaliter facit quod
 tunc per apostolos ejus cum
 per exorcismi gratiam manum
 credentibus imponunt, et ha-
 bitare malignos sprititos in
 eorum mente contradicunt,
 quid aliud faciunt, nisi daem-
 monia ejiciunt? Et fideles
 quique qui jam vitae veteris
 saecularia verba dereli-
 quunt, sancta autem mysteria
 insonant, conditoris sui
 laudes et potentiam, quantum
 praevalent, narrant, quid
 aliud faciunt, nisi novis
 linguis loquuntur? Qui dum
 bonis suis exhortationibus
 malitiam de alienis, cordi-
 bus auferunt, serpentes tol-
 lunt. Et dum pestiferas sua-
 siones audiunt, sed tamen ad
 operationem pravam minime
 pertrahuntur, mortiferum
 quidem est quod bibunt, sed
 non eis nocebit. Qui quoties
 proximos suos in bono opere
 infirmari conspiciunt.....
 quid aliud faciunt, nisi su-
 per aequos manus imponunt,
 ut bene habeant".

(Homilia XXIX).

x x Il n'y a pas besoin d'^{le multiplier}accumuler les rapprochements de cette ^{analyses.} sorte. Disons seulement que nous sommes loin de les avoir épuisés.

Après Saint Grégoire, Bède a été l'un des auteurs les plus lus et les plus pillés par les écrivains religieux. Ses commentaires

sur les quatre Evangelistes et ses Homélies forment comme un recueil du symbolisme chrétien, une vulgarisation, pour ainsi dire, des ouvrages plus savants des grands Docteurs. Il est très probable que, avec St-Grégoire, Bède constitua l'une des sources principales auxquelles Robert de Gretham a puisé. Il est impossible de le prouver d'une façon concluante. A part quelques paragraphes que Bède a pris textuellement aux homélies de St-Grégoire, nous n'avons pas trouvé de rapprochements aussi saisissants que les passages parallèles que nous avons cités en parlant de ce dernier. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que dans un grand nombre des sermons la parabole ou le miracle, qui en fait le sujet, est interprété de la même façon que chez Bède; nous n'avons pu déterminer si c'est dans les écrits de Bède, ou dans ceux de ses prédécesseurs, Saint Ambroise, Saint Jérôme ou Saint Augustin - ce qui paraît peu probable -, ou dans ceux des nombreux compilateurs qui les ont imités, que notre auteur a trouvé l'interprétation qu'il reproduit. La question se complique, de plus, de ce qu'il arrive très souvent qu'un sermon particulier n'est pas une adaptation d'un seul original latin, mais se trouve être plutôt un composé d'éléments pris çà et là au gré du compilateur.

Passons maintenant à l'examen détaillé d'un de ces sermons composés. Nous analyserons d'abord le sermon tel que nous le trouvons dans le Miroir, puis nous essayerons d'indiquer les sources où notre auteur a pu prendre les différents éléments qui s'y trouvent réunis. Choisissons le sermon du XVII^{me} Dimanche après la Pentecôte; le sujet en est la résurrection du fils de la veuve de Naïm. La traduction de l'Evangelie du jour est suivie par la ^{le} x

recommandation traditionnelle de méditer sur les miracles de Jésus afin d'en tirer quelque leçon utile. L'interprétation du nom de la ville de Naïm (flot ou commotion, et par conséquent le monde) lui fournit le point de départ d'une dissertation interminable sur l'orgueil et la vaine gloire. Mais Naïm est susceptible d'une interprétation plus précise; il représente une cité, dont les murs sont le péché, les cinq sens les portes, le plaisir le ciment, l'orgueil les tours. Les pécheurs se fortifient dans cette cité contre leur ennemi, la parole de Dieu. Suit alors l'exposition du sens moral du miracle. Le mort, c'est le pécheur, la porte de la cité les cinq sens, au moyen desquels l'âme se dirige ou vers la vie ou vers la mort; la veuve est l'Eglise. Jésus s'approche de la bière, lorsqu'il touche le coeur du pécheur; les porteurs s'arrêtent parce que les péchés qu'ils figurent ont perdu tout pouvoir sur le coeur du pénitent. Le jeune homme se lève et commence à parler, c'est-à-dire le pénitent laisse ses péchés et en fait confession au prêtre. Le sermon se termine par une exhortation au repentir :

"Mes ceo ke valt si vus l'oez
Si vus aussi ne relevez"

La comparaison de ce sermon avec celui de Bède sur le même sujet (1) nous permet de constater que l'explication morale du miracle est essentiellement celle de Bède. L'interprétation de Naïm est absente chez Bède. On la retrouve dans un sermon d'Aymon d'Halberstadt mais sans l'amplification que notre poète s'est permise (2)

(1) Numéro XIV, ed. Giles

(2) Homilia CXXVIII, Patr. Lat. CXVIII, p.684

Enfin l'idée que la parole de Dieu est l'adversaire du pécheur, parce qu'il lui défend les péchés qui lui sont chers, doit être attribué, semble-t-il, à Saint-Augustin. Est-ce là les sources qui ont fourni la matière de notre sermon? Est-ce à Bède que Robert de Gretham a emprunté l'explication allégorique de la destruction de Jérusalem (In Luc.Evang.XIX), de la guérison de l'homme atteint d'hydropisie (In.Luc.Evang.XIV), du miracle des quatre mille hommes nourris de sept pains et de quelques poissons (In.Marc.Evang.VIII), du coup de filet miraculeux (Sermo X), de la guérison du sourd-muet (Sermo XXXVIII), du paralytique descendu à travers le toit (In Marc.Evang.II); ou bien dans quelque compilation plus récente. Il est impossible de le déterminer. Tout ce que nous pouvons dire avec quelque certitude, c'est que Robert de Gretham connaissait bien les commentaires de Bède et qu'il dut y puiser largement.

- - - - -

Nous rencontrons autant de difficultés à peu près insurmontables à évaluer la dette que Robert de Gretham a contractée envers Saint-Augustin que nous en avons à déterminer dans quelle mesure il a mis à profit les oeuvres de Bède. Nous reconnaissons certainement de temps en temps dans le Miroir l'écho de la voix du grand docteur d'Hippone; Robert, comme tous les théologiens de son temps, a certainement lu et médité les oeuvres de celui-ci. Les feuilletait-il en composant ses sermons? C'est ce que pourraient nous faire croire les quelques rapprochements qui suivent. Le titre même de son poème lui est suggéré par Saint-Augustin:

"L'Écriture Sainte, "dit ce dernier", doit nous servir de miroir dans lequel nous nous verrons tels que nous sommes, ni plus beaux, ni plus laids" (1). Voici d'autres détails : Robert et Saint-Augustin expliquent de la même façon le denier donné aux ouvriers par le père de famille de la parabole, et ce détail est absent de l'homélie de Saint Grégoire à laquelle notre auteur a emprunté la plus grande partie du sermon; la recommandation relative aux deux manières de punir les pécheurs, selon qu'ils ont commis leur péché secrètement ou en public (2). Enfin nous trouvons dans le sermon sur la résurrection de la fille de Jaïre, l'exposition du sens allégorique, ou plutôt moral, caché sous les trois miracles faits par Jésus en ressuscitant la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Nain et Lazare, explication qui remonte à Saint-Augustin (3). Mais ici encore il est très douteux que Robert se soit reporté directement à la source primitive. Il est possible qu'il ait trouvé ces explications dans quelque commentaire, qui s'est inspiré lui-même de Saint Augustin. Par exemple, nous rencontrons dans l'un des sermons d'Aymon la même pensée sous une forme qui, plus resserrée et plus simple à la fois, convenait mieux à l'intelligence de l'auditoire

(1) "Scriptura sancta sit tibi tanquam speculum. Speculum hoc habet splendorem non mendacem, splendorem non adulantem, nullius personam amantem... Formosus es, formosum te ibi vides: foedus es, foedum te ibi vides" Sermo XLIX, Pat. Lat. XXXVIII, p.332

(2) "Ki uvertement ad peché De commune doit estre osté, Pur amender uvertement Ceo k'il peche veant la gent. ----- Mais ki peche priveement Espener deit celement, E ne deit pas commune perdre Mes umblement as bons aerdre".	"Quia enim secretum fuit quando in te peccavit, secretum quaere, cum corigeris quod peccavit. Ipsa corripienda sunt coram omnibus quae peccantur coram omnibus: Ipsa corripienda sunt secretum quae peccantur secretius".
--	---

(Domin. XIV. Post. Pent.)

(Pat. Lat. XXXVIII, p.510).

(3) Sermo XCVIII, Patr. Lat. XXXVIII, pp.592-4.

auquel s'adressait Robert:

"Entre les faits ke Jesus fist
 Par sei cum il en tere mist,
 E les miracles k'il mustra
 Sul treis morz de mort releva.
 L'un resuscita en maisun
 Dunt ci cunte ceste lescun;
 Le fiz a la vedve ausi
 Releva il par sa merci,
 Ki ja enterrer fu porté
 Hors des portes de la cité;
 E il Lazarun releva
 Le quart jour puis k'il devia,
 E giseit ja el monument
 Tut estendu e tut pulent.
 Cist treiz morz funt la mustraisun
 De treis maneres ke pecchum;
 Treblement pecchum par curage
 E treblement par charnage:
 En penser par enticement,
 Par delit, par consentement
 Al cors pecchum priveement
 En apert custumelement

(Dominica XXV post.Pent.)

"Inter omnia miracula quae
 Dominus Jesus Christus per
 semetipsum ostendit in terris
 tres tantum mortuos resusci-
 tassa legitur. Resuscitavit
 filiam archisynagogi in domo
 jacentem, de qua nunc sermo
 agitur; resuscitavit filium
 viduae, extra portam civita-
 tis ad sepeliendum delatum;
 resuscitavit nihilo minus et
 Lazarum quatruiduanum mortuum,
 jam fetentem in monumento.
 Qui ergo omnes in se credentes
 venerat resuscitare in anima,
 non sine causa est, quod tres
 tantum mortuos resuscitasse
 legitur in corpore. Trina nam-
 que mortuorum resuscitatio va-
 rietatem significat peccantium
 digne poenitentium. Ipsum autem
 peccatum tribus modis in mente
 tribus perpetratur in corpore;
 in mente agitur suggestione,
 delectatione et consensu; in
 corpore aliquando occulte, a-
 liquando palam, aliquando
 consuetudine.....
 (Sermo XXV post.Pent.)

Robert de Gretham écrivait pour un auditoire assez igno-
 rant; par conséquent il ne pouvait songer uniquement à recourir aux
 Pères qui, s'adressant à un auditoire restreint et se préoccupant
 surtout du dogme et de ses interprétations, tentaient d'expliquer
 le texte de l'Écriture d'une manière mystique et symbolique. Dans
 les ouvrages des auteurs plus récents on constate un changement sen-
 sible dans la manière d'interpréter les passages de l'Écriture, on
 se soucie beaucoup plus d'en tirer des enseignements pratiques pour
 les moeurs que d'y découvrir des allusions aux mystères de la foi.
 Le sens moral ou tropologique l'emporte sur les sens allégorique.
 C'est à partir du IX^{me} siècle (et d'abord dans l'oeuvre de Raban

Maur) que cette tendance s'observe (1). Au onzième et au douzième siècles, elle ne fait que s'accroître (2). Nous consacrons donc cette dernière partie de notre étude aux auteurs de cette période (IX^m - XII^m siècle); nous devons du reste renoncer ici comme ailleurs à une très grande précision: il nous suffira, en établissant dans certains ordres d'idées des rapports plus ou moins étroits entre ces auteurs et Robert de Gretham, de montrer que ce dernier les a lus et a dû être inspiré par eux.

Faisons toutefois une exception en faveur d'Aymon d'Halberstadt, auteur qui paraît avoir été beaucoup lu en Angleterre. Nous avons déjà remarqué, à propos de l'allégorie des trois résurrections, une ressemblance frappante entre l'un de ses sermons et celui de Robert sur le même sujet. Enumérons rapidement d'autres rapprochements analogues; le navire dans lequel Jésus entre pour traverser la mer de Galilée représente la croix (Aymo, Domin. IV post. Epiph., Robert, Domin. III post. Epiph.); tous les deux expliquent de la même façon pourquoi les deux poissons du miracle de la multiplication des pains peuvent signifier les prophètes et les saints (3) et pourquoi le Saint Esprit est appelé le doigt

(1) Auber parle de Raban Maur dans ces termes : "Sa manière de traiter le symbolisme a quelque chose de plus spontané et de plus didactique que celle de ses prédécesseurs. Il élargit donc la voie..." His. du symbolisme, II. p. 536. *après les*

(2) Naturellement il faut faire exception des grands génies de cette période, Saint Bernard, Hugues de Saint-Victor et d'autres.

(3) "Car li peissun sur l'ewe saillent, "Per pisciculos..sanctorum imitabilis conversatio designatur, qui non solum more piscium saltus super aquas dare consueverunt... sed etiam inter fluctus variorum persecutionum... proficiscunt".
(Domin. VIII post Pent.)

de Dieu (1). Nous pourrions peut-être citer d'autres rapprochements entre Robert de Gretham et Aymon; mais ceux qui précèdent nous semblent assez frappantes pour que nous mettions le dernier dans une catégorie à part.

Cette exception faite, revenons à la question que nous voulons exposer et prenons comme exemple le sermon du dimanche des rameaux. Le sujet de celui-ci est naturellement l'entrée de Jésus à Jérusalem. Dans les plus anciens livres d'exégèse le village ^{ou} dans lequel sont envoyés les deux disciples pour trouver l'ânesse représente le monde, l'ânesse la synagogue, c'est-à-dire, le peuple juif, assujéti à l'ancienne loi, le petit de l'ânesse les Gentils (2). Au onzième siècle Pierre Damien ajoute au sens primitif allégorique, qu'il reproduit, un sens moral, qui a été copié maintes fois par la suite (3). Le village qui se lève contre Dieu et ses messagers, est l'âme du pécheur qui se dirige au gré de sa propre volonté. Cette idée est reprise par Saint Bernard, qui l'élabore de la façon suivante: l'âme pécheresse est le castellum ou château, l'orgueil est la tour de ce château, l'entêtement le mur; le fondement la haine (4). Cette allégorie

-
- (1) "Le dei Dieu est li espiriz "Sive certe per digitum Dei rec-
 Ki un Dieu est od Pere e Fiz; te Spiritus Sanctus designatur;
 Il est li dei Dieu appelé quia Sicut in nullis aliis mem-
 Sul par la personnalité. - bra tantam partitionem habemus
 En une main plusurs deiz sunt quantam in digitis, et tamen una
 E treis persones un Dieu funt". est manus...."
 (Domin. III. im Quadrag.) (Domin. XIII. post Pent.)
- (2) Voir Bède, Comment. in Luc. Evang. cap. XIX, éd. Giles, XI. pp. 283-7
- (3) "Possunt haec etiam moraliter intelligi.." Patr. Lat. CXLIV. p. 544.
- (4) Sermo in Dominica Palmarum, Patr. Lat. CLXXXIV, p. 872

devait plaire à notre auteur, non seulement par son caractère familier, mais encore en tant qu'elle prêtait aux développements faciles et permettant de tirer des conclusions pratiques. En effet, nous la retrouvons sous une forme encore plus étendue dans le Miroir. L'ânesse est l'âme liée dans le château de ses péchés, la pensée forme le fondement de ce château; le plaisir le ciment, les cinq sens la porte et les fenêtres; l'orgueil la tour; les excuses le mur. Au sens moral Robert ajoute un sens pratique : l'amour seul peut délivrer l'âme des liens du péché / une fois / libre elle doit sortir du château en allant à confesse; en s'humiliant ainsi elle résussira à abattre la tour de l'orgueil, et en faisant pénitence de ses fautes elle parviendra à faire crouler le mur des excuses.

L'interprétation du miracle opéré aux noces de Cana subit un changement analogue. D'abord ce miracle sert à démontrer la vérité de la doctrine chrétienne: l'eau signifie la science de l'Écriture qui défend du péché ceux qui l'entendent. Les six vases de pierre sont les saints qui ont servi d'exemple au commun des hommes pendant les six âges du monde. Le changement de l'eau en vin représente l'interprétation nouvelle que Jésus enseignait à ses disciples à prêter au texte de l'Écriture (1). Plus tard la doctrine cède le pas à la morale. L'eau est changée en vin", dit Raoul l'Ardent, lorsque celui qui était froid devient ardent" (2) "Jésus change l'eau en vin", écrit Hugues de Saint-Victor, "lorsqu'il convertit l'impie; l'eau signifie les mauvais, le vin

(1) Bède, In Joannis Evangelium, cap. II

(2) Homilia XXI, Patr. Lat. CLV, p. 1745

X
 X
 les bons. Les vases sont dits de pierre, parce que le péché a endurci nos coeurs, et les ont rendus insensibles à l'influence de la grâce" (1). Dans le Miroir cette explication reparait dans un sens rétréci: l'eau représente la luxure, le vin le mariage. Quand le Sauveur changea l'eau en vin, il voulait montrer que le seul moyen d'échapper à l'un est de se réfugier dans l'autre.

On pourrait multiplier des exemples de cette transformation que subissait l'exégèse biblique dans les mains des écrivains plus récents et dont le reflet se voit partout dans l'oeuvre de Robert de Gretham. Nous nous garderons bien d'entrer dans de plus longs détails, jugeant que ceux que nous avons donnés suffisent pour justifier nos conclusions. Nous croyons pouvoir dire que les difficultés inhérentes au sujet même (le remaniement continu des explications allégoriques du texte de l'Écriture) et les difficultés qui proviennent des procédés employés par l'auteur du Miroir (simplification plutôt que traduction littérale de l'original latin, contamination de plusieurs sources dans un même sermon) nous empêchent de rien affirmer de très précis sur les sources qu'il a utilisées. Nous avons trouvé, cependant, des rapports étroits entre quelques uns de ses sermons et les homélies de Saint-Grégoire, qui nous autorisent à dire qu'il avait sous les yeux une copie de ces homélies. Quant à Bède, Saint Augustin, Aymon d'Halberstadt, nous avons pu faire des rapprochements qui nous permettent de croire qu'il utilisait directement leurs oeuvres. Enfin, la place importante qu'il donne au sens moral de certains passages de l'Écriture, le préférant souvent au sens

(1) Allegoriae in Novum Testamentum, Patr. Lat. CLXXV, p. 753.

allégorique primitif, démontre qu'il faisait des emprunts aussi considérables aux ouvrages plus récents qu'à ceux des Pères de l'Eglise.

- - - - -

Si l'étude des sources ne nous permet pas de reconstituer la bibliothèque de Robert de Gretham, elle nous aide, au moins, à déterminer la part d'originalité qu'il faut lui reconnaître. En effet, ce serait se tromper que de prendre au pied de la lettre la déclaration mise en tête du prologue, selon laquelle il n'aurait rien fait que traduire les écrits des saints. Nous avons vu qu'il traduisait rarement, qu'il abrégait et simplifiait souvent, et qu'il ajoutait toujours au commentaire sur l'évangile du jour une application pratique qui ne venait que de lui. De plus, il devait faire choix entre les différentes autorités qu'il avait sous les yeux. C'est le désir d'adapter cette matière au besoin de ses auditeurs qui détermina ce choix; c'est ce même désir qui fait qu'il évite toute discussion abstraite, qu'il préfère, dans l'interprétation de l'Ecriture les allégories qui renferment un enseignement moral à celles qui exposent des questions de doctrine ou de dogme, et qu'il insère dans son recueil des contes ou exemples qui servent à éclairer les enseignements moraux tirés de l'interprétation de l'Ecriture.

V - Versification

Le Miroir est écrit en vers de huit syllabes à rimes plates. Si nous ne croyons pas pouvoir accepter sans quelques réserves le jugement porté par Paulin Paris sur le talent poétique de Robert de Gretham (1), il faut néanmoins reconnaître que notre poète a eu, à un plus haut degré que nombre de ses contemporains, le sens, ou le souci, de la mesure. On ne peut dire de lui ce que Gaston Paris a dit de William de Waddington : "L'auteur a une idée très vague du mètre. Il veut faire des vers de huit syllabes, mais il les laisse varier entre six et dix" (2)

On trouve, néanmoins, dans notre poème des vers de six, de sept et de neuf syllabes. Sans essayer d'expliquer ces irrégularités qui se rencontrent partout dans les poèmes anglo-français plus récents-, en les soumettant au contrôle de règles hypothétiques, nous nous bornerons à constater leur existence. Nous croyons d'ailleurs, qu'elles proviennent plutôt du fait que l'auteur n'avait pas l'oreille apte à distinguer toutes les délicatesses du vers français, que d'un système arrêté de versification; en outre, la langue, telle qu'il la connaissait, différait assez sensiblement de celle du continent ... Citons quelques vers de six et de neuf syllabes : -

Vers de 6 syllabes : Une fois Jesus Crist (903), (8250)

vers de 9 syllabes :

Transmet le leprus mustrer son estre, 2925.

(1) "un prédicateur éclairé, judicieux, bon versificateur". Description attachée au ms. Additional 26773.

(2) Histoire Littéraire, XXVIII p. 180.

Sur mon chef un colomb vi descendre, 4416
 Alez, fait il, tant cum le mund durè, 5900
 Unc devant De ne fu en memorie, 14031
 Un hom de Jerusalem descendit, 14404
 Ke fais-tu en ma maison divine, 17221
 E quel est fille faible en charnelte, 18695

Les vers de sept syllabes sont plus nombreux, même si nous admettons la suppression plus ou moins régulière de l'e final atone devenu muet d'assez bonne en Angleterre (1), et la faculté de compter cet e en hiatus dans la mesure du vers, faculté du reste assez hypothétique (2). Voici quelques vers de 7 syllabes :

Des arbres qa portent fruit, 961
 Trestuz ses draps li durrait 1032
 Je sui hom, e tu es Crist, 3061
 Asquanz erent en arveir, 5793
 Sanz charité ne valt rien, 6815
 Nul disciple fors Perun, 7395
 Li dener ki est tut rund, 3894
 La semance de ses diz, 4046
 Mis enemis ad ceo fait, 3463.

+ *Etant donné le*
 Relativement au nombre total des vers de ce long poème (presque 18900 vers), il faut admettre que les vers de sept syllabes sont peu nombreux.

Passons à la rime. En principe les vers riment par couplets, mais souvent on a quatre, six, huit, même dix vers sur la même rime. Voir par exemple les vers 753-56 (un), 795-8 (er)

(1) Voir Voyelles Atones p. 85-9

(2) Voir Hiatus, pp. 66-70.

987-90 (uit), 2063-66 (era), 2077-80 (eit), 3472-5 (ez), 3516-21 (é), 5993-5998 (er), 8670-5 (a), 6947-56 (er) etc.. Toute la traduction de l'Évangile du premier dimanche de l'Avent et du dimanche des Rameaux, comprenant 36 vers, est sur la même rime, é. Parfois un mot rime avec lui-même : envius:envius au v. 141, sunt:sunt au v. 12944. Robert de Gretham a aussi un certain nombre de rimes inexactes - presque de simples assonances - l'inexactitude provenant souvent de la présence d'une consonne (souvent la consonne r) dans l'un des mots à la rime, ainsi pecheurs:contrarius, 15857, nus:pecheurs, 2842; ou bien dans le rapprochement d'une voyelle orale et d'une voyelle nasale : nus:poum, au v. 3024. Quelquefois même il n'hésite pas à sacrifier au besoin de la rime les formes grammaticales:

Il le tempta en treis maneres, (4608-9)
Cum il fist Adam nostre peres.

Jesus li dist: "Escrit i as, (4472-3)
Tun seigneur Dieu ne tempteras".

Myrre ki la char amortie,
La purreture ceo signefie. (2233)

D'oilz e d'oreilles mult questeie (10654-5)
Quant cele part out pris sa veie.

Vunt s'en li rei, trouvent l'esteille,
E a convers Deu ne se ceille. (2165-6)

On voit que les exigences de la rime ont été pour notre poète la source de quelques difficultés, qu'il a surmonté tant bien que mal. Sans exagérer l'importance de ces quelques négligences, ~~il faut~~ il faut ~~en~~ convenir qu'ils ont pour effet de diminuer, en quelques cas douteux, la valeur des renseignements sur la langue et surtout

la phonétique de l'auteur que nous basons sur l'étude de la rime. †

Enfin, Robert de Gretham a su conserver, à peu d'exceptions près, ce que P. Meyer a nommé l'individualité du couplet. Dans son article sur "le Couplet de Deux Vers"(1), Meyer a ainsi formulé les conditions dans lesquelles les vers de huit ou de six syllabes étaient anciennement réunis par paires: - "La construction des phrases est en rapport étroit avec la construction du couplet. Une phrase peut être complète en un couplet, comme elle peut s'étendre sur deux ou plus, mais toujours elle se termine avec le second vers du couplet, jamais avec le premier.... Jamais on ne voit une phrase commencer après le premier (vers du couplet), à moins que cette phrase ne soit complète en un vers". Dès les plus anciens monuments de l'anglo-français on trouve des exceptions à cette règle (2). Walberg cite pour le Bestiaire un bon nombre de cas d'enjambement d'un couplet sur l'autre, et d'autres où le couplet est brisé, c'est-à-dire une phrase commence avec le second vers du couplet et s'étend sur plus d'un vers (3). En général notre auteur reste fidèle à l'ancien système. On trouve néanmoins des cas d'enjambement d'un couplet à l'autre : au v. 1466 Es tu prophete; il dist "non" - Di nus dunke ke respondrum / A cels ke nus unt enveie; au v. 4014 Il respunt pur nus enseigner - Ke nus devum mult tenir cher / Des sainz les expositions; au v. 4486 Plusurs unt de Jesu duté - De quel esperit il

(1) Romania, XXIII, pp. 1-36.

(2) Si la modification du couplet s'est produite plus tôt en Angleterre que sur le continent, elle n'y était pas du moins aussi générale. Au dire de Meyer: "au XIII^{me} siècle l'individualité du couplet n'existe plus" (chez les poètes français).

(3) Le Bestiaire pp. XX, XXI.

ert mené / El desert pur estre tempté; au v. 4686 De sun esperit
ert Crist menez - Ceo est tut de sun eine degrez / El desert de
cest mund chaitif; 15127 Lequel de vus pot tant penser - Qu'a
sun estat puisse ajuster / Une^{alnc} trestut sulement; au v. 2339 Li
colomb sur Crist descendit - E il dune sun esperit / A trestuz
ki sunt baptisé; au v. 4996 Kar par sa lei les out mené - Ki
dous feiz lur aveit duné / La lei de circoncision; au v. 1469
Il dist "je sui voix al criant - El desert seez adrescant / La
veie al seigneur ki vendra".

Plus rarement peut-être le couplet est brisé: - au v.
 6090 "Ke tu es un Samarien - E ke tu en tei as diable" / Jesus
respundit sanz envie; au v. 11024 Mes ces cinq jugs alum
prouver - Quant nus cinq sens laissum guainer / Hors de la Jesu
volunte ...; au v. 7495 "e quant tu l'avera tasté - Seez feel
non mescreant". / Thomas respundit a itant - "Tu es mi Sires e
mi Dieu"; au v. 4302 Ne nient fors sul la vëue. - E sachez ke ce
nus argue / Ke demandons a Dampne Dé....

Enfin, citons rapidement quelques exemples d'assez fort en-
 jambement du premier sur le second vers d'un couplet: - au v. 6690
Suvent le voldrent malmener / Li Jiu; au v. 7556 Car sachez
li angle mult heait / l'ume; au v. 8098 Mes il cumande a obeir
/ Sun pastur....; au v. 10632 La soleit chascun jur aler / Li moines
pur messe chanter; au v. 4594 Quant il del Escripture prist / En-
sample....; au v. 14748 Liquels des treis prosmes esteit / Al nafré
...; au v. 18340 Devum doner a nos seignurs / Terriens....; au v.
 17367 E si quident ke en ceste vie / Corporal seit l'alme finie.

On peut résumer ainsi ce qui précède :

Dans la versification du Miroir il n'y rien de bien saillant à remarquer. Le nombre des syllabes y est le plus souvent exact; les rimes sont ce qu'elles sont bien souvent sur le continent à la même époque et le couplet conserve le plus souvent son individualité.

Hiatus, Elision, Enclise.

Dans les plus anciens poèmes français il est de règle que l'e final des polysyllabes s'élide devant une voyelle. Dès les plus anciens monuments l'hiatus a été considéré comme caractéristique de l'anglo-français. Walberg relève de nombreux exemples ^{dans} sur Philippe de Thaün (1). Il est très fréquent dans le Miroir nous citons les exemples suivants :

E al naistrë al porter (2687)
 E en Egyptë avala (4343)
 E pur le mettrë en errur (5242)
 E beneistrë e loer (5503)
 La pardurable en ublie (11343)
 Humë afublë molement (1176)
 Suvent fait a humëntendre (6661)
 Ke de lui trairë a peché (5263)
 Par creirë en lui muntera (9874)
 Kar pucelagë est li guez (2411)

Pour les monosyllabes nous pouvons faire remarquer que l'élision est facultative pour que (conj.), que (pronom), ki si (se), si (sic), ceo ne (neque), se (pronom réfléchi), sa la li (nom. sing. et plur.) et de. L'e de ne (non) ne s'élide pas; devant une voyelle la forme nen est souvent employée, par ex. aux vv. 9913, 11640, 15692. Une fois, au moins, l'e de le ne s'élide pas: Le esperit yus enverrai, au v. 8641.

L'enclise a lieu dans les conditions connues. Jeo le se contracte en jol aux vv. 117, 2769; de même ki le en kil aux vv. 292, 640, 1746, etc., ke le en kel au v. 16646, ne le en nel aux vv. 627, 1356, 2829, etc., si le en sil aux vv. 4417, 4878, 7133 etc., ki les en kis aux vv. 9620, 10605, ne les en nes aux vv. 5096, 7961, etc., si les en sis aux vv. 1198, etc... L'enclise se produit aussi pour la voyelle de en après si (sin) aux vv. 3003, 6674, 7481, 9283, etc.. et après qui (quin) aux vv. 14436, 18621. Plus rarement le phénomène plus archaïque de l'enclise des pronoms personnels me te se apparaît, par ex. ne me (nem) au v. 13863, ne se (nes) au v. 17159.

Diérèse et Synérèse, Contraction.

On sait que déjà au cours du XII^{me} siècle l'e protonique en hiatus pouvait s'amuir. Mais la synérèse était peu pratiquée alors, et ce n'est qu'à la fin de la première moitié du XIII^{me} siècle, avec le Saint Aubaⁿ, que les formes contractes devinrent fréquentes.

Dans les formes verbales où la synérèse pouvait avoir lieu, c'est-à-dire le prétérit, l'imparfait du subjonctif et le participe passé de certaines classes de verbes, Robert de Gretham montre une préférence pour les formes régulières (1). Nous avons relevé un grand nombre d'exemples, dont nous citons quelques uns. Au prétérit vëis au v. 6385, dëimes au v. 6089, vëimes au v. 8311; à l'imparfait du subjonctif, ëust aux vv. 3232, 4025, 4629, 4724, 5222, etc. dëust aux vv. 122, 1529, 1690, etc.. pëust aux vv. 5099, 5224,

(1) La Synérèse, a peine connue au XII^{me} siècle, n'est pas très fréquente pendant les premières années du XIII^{me} siècle. Voir Tanguerey, le Développement... pp. 643-45.

5581, etc..., sëust aux vv. 1556, 5393, etc.. fëist aux vv. 2428, 4719, etc... dëussent aux vv. 4209, 8298, etc..., vëissent aux vv. 14479, etc..., ëussent aux vv. 2909, 8317, etc... Au participe passé, eslëu au v. 7679, ëu aux vv. 8317, 15269, 18505, vëu aux vv. 1985, 16434, 18448, orëu aux vv. 8700, 7560, pëu (pestre) au v. 4732, cunëu aux vv. 2833, 3789, 10054, sëu aux vv. 2832, 10055, 10070, recëu aux vv. 3909, 6624, decëu au v. 4432.

Les cas de synérèse ne sont pas extrêmement fréquents; ils se retrouvent surtout dans les verbes qui sont d'un usage très commun. Tel eusse aux VV. 127, eust aux vv. 4020, 7760, 11475, eussent au v. 4191, dussent aux vv. 2457, 8960, 9630, cru aux vv. 8823, 1946, veu aux vv. 7503, 9807, esleu au v. 5723, receu au v. 10213. Remarquons que beneet est toujours dissyllabique, par ex. aux vv. 734, 1367, 1384, 1932, etc....

Mais si dans les formes verbales les progrès de la synérèse sont négligeables, l'étude des noms et des adjectifs accuse un état de choses bien différent. Si le nombre des formes contractes reste, d'une façon générale, inférieur à celui des formes régulières, dans quelques mots la synérèse l'a emporté sur la diérèse. Salveur est notablement plus fréquent que salvëur et meines que ^{meimes} mëimes. Les deux formes de ce dernier sont attestés par la rime (1). Cuntour se lit au c. 812, ordure aux vv. 4330, 7897, vesture aux vv. 10152, mais vestëure aux vv. 1411, 15320. Jëune

(1) Voici les références : salveur aux vv. 739, 1671, 3301; salvëur aux vv. 3806, 6859, 8722; meime aux vv. 819, 1136, 2032, mëisme aux vv. 418, 630, 8086. Meisme rime avec baptesme au v. 4354 et avec dime au v. 13965.

apparaît le plus souvent sous la forme contracte, par ex. aux vv. 4520, 4532, 4579, 15438, 15594, etc...; à côté de jeunant au v. 13979, jeuner aux vv. 4547, 4860, on trouve jëunant aux vv. 4537, 4560, 4569 et jëuner aux vv. 4542, 4559, 4571. La synérèse est peut-être plus commune que la diérèse dans les mots provenant de la terminaison latine - atorem, par ex., baratur aux vv. 9542, despisur au v. 14890, oiselur au v. 16167, turmentur au v. 15887.

En revanche sëur est presque toujours dissyllabique, par ex. aux vv. 1143, 7801, 9184, 9485, etc... rarement monosyllabique comme aux vv. 7815, 10618. Pecchëurs, compte pour trois syllabes aux vv. 184, 549, 882, 1128, etc... pour deux aux vv. 4265, 5754, 6954, etc.. La forme régulière est la plus usitée. Prechëurs est toujours de trois syllabes, comme aux vv. 367, 581, 789. La diérèse est aussi la règle dans les mots suivants, venëur au v. 4900, semëur aux vv. 3492, 4028, lettrëure au v. 437, Chantëur au v. 18476, parlëur au v. 438, jugëur au v. 11891, duxëur au v. 11959, vëue aux vv. 1306, 4302. Raancun compte toujours pour trois syllabes, comme aux vv. 921, 17873. De même creance aux vv. 8828, 8935, 14940; laenz aux vv. 13881, 138251 montrent les formes régulières. Par contre on trouve les formes contractes gaigner aux vv. 7964, 7975, 16248 et age aux vv. 2601, 2613, 2655, à côté des formes pleines gaaigner aux vv. 2143, 16165, et eage aux vv. 2529, 2669, 3842, 3881.

IA peut se contracter dans les mots diacnes au v. 1459, diable aux vv. 3354, 3670, 4502, 4536, etc, diablies aux vv. 5368 6213, viande aux vv. 6207, 6209. Pour nient et nëis les formes contractes sont aussi fréquentes que les formes pleines.

IE reste de deux syllabes partout où il l'était originairement, par ex. dans les mots crestiens aux vv. 62, 246, 2113 2350; 2359 etc., celestiens au v. 2128, ancien aux vv. 12264, 12291, 14524, terrien aux vv. 2127, 4766, 7845, 7859, 8102 etc. Pour ce dernier, cependant la forme contracte se présente quelquefois, comme aux Vv. 11336, 11986, 16498. Les infinitifs en ier gardent presque toujours la terminaison dissyllabique, par ex. nucier au v. 12843, ublier au v. 13513, chastier au v. 13971 etc.

La terminaison savante iun est le plus souvent de deux syllabes, par ex. subjonctiun au v. 300, predicaciun au v. 771, confessiun au v. 772, entenciun au v. 838, apariçiun au v. 2031. temptaciun au v. 3255, resurrectiun au v. 7013, salvaciun au v. 9389. Nous n'avons trouvé qu'un nombre insignifiant de formes contractes, comme perdicun au v. 794, resurrectiun au v. 4187, expositiun au v. 11665.

Esperit est souvent dissyllabique, comme aux vv. 1619, 2316, 4487, 4499. De même enterin aux vv. 2039, 4280, verite aux vv 4460, 7353, 9664 covenant au v. 3726. Gueredun est toujours de trois syllabes.

VI

Langue du Poème

Phonétique.

Les Voyelles Toniques.

Le produit normal (e) du latin a libre tonique n'a pas été modifié en anglo-français. Il n'y a donc rien à remarquer sur cette voyelle dans notre poème. Le rapprochement salver (salvare) : repaire (subst. dérivé de repatriare) que nous trouvons au v.8565, étant isolé, n'est vraisemblablement qu'une rime inexacte.

Dans les conditions où l'a se diphtonguait en ie, c'est à dire, dans les suffixes arium, ou quand il était précédé des sons i, e, g, la diphtongue fut de bonne heure réduite à e en anglo-français et se rapprochait de l'e provenant de a libre tonique(1). Néanmoins l'association de ie et de e est peu fréquente au cours du XII^e siècle et pendant les premières années du XIII^e(2). On n'a pas besoin de lire plus d'une centaine de vers des Evangelies pour voir que chez notre poète la confusion entre les deux sons est absolue. Voici quelques exemples :- juger : amender au v.8651; depecer : mustrer au v. 315; pecché : gré au v. 847; sachiez; vanitez au v.7.

Remarquons la rime isolée, lumière : terre au v.8842, où ie prend le son d'e ouvert.

(1) On en trouve déjà des exemples à la rime dans le Comput de P. de Thaün. Voir Mall, pp.72 et 74.

(2) Guillaume de Berneville et, plus tard, Angier observent le plus souvent la distinction entre les deux sons. Voir La Vie de Saint Gilles, G. Paris p.XXIX et la Vie Saint Grégoire le Grand, Romania XII, p.194.

A † Palatal. La diphtongue ai, qui, de ei qu'elle était devenue, se développe en e ouvert dans le françien, n'a pas eu le même sort dans le français d'Angleterre. Tout d'abord elle se réduisit à e ouvert dans les mêmes conditions que sur le continent, c'est-à-dire, devant les groupes de consonnes st, sn, str, rm (1). Guillaume de Berneville fait rimer mais: pres, lerme: terme, faire: tere (2); plus tard avec Fantosme et Chardri l'ai, tout en continuant à rimer avec e, commence à se confondre avec ei provenant de e lat. tonique libre (3). Enfin, chez Augier la confusion entre ai et ei est absolue, et bien plus fréquente que le rapprochement de ai et e, qui n'a lieu que devant les groupes de consonnes st, sn, str, rm (4). On trouve le même état de choses dans notre texte, où les rimes rapprochant ai de ei sont beaucoup plus nombreuses que celles qui rapprochent ai de e ouvert. ai rime avec ei : -

1) devant l'un des groupes de consonnes st, str: maistre :

acreistre au v. 4828; laist: creist au v. 5925; naist: creist au v. 6916.

2) devant une consonne simple : fait: adreit au v. 179; trait:

beneit au v. 1367; trait: deceit au v. 4956; mais : treis au v. 2025; pais: reis au v. 1731; luminaire: creire au v. 2118; retraire: despeire au v. 5252; parfaire: eire (iter) au v. 17151.

3) devant une voyelle: retraie: veie au v. 17159.

(1) Meyer-Lübke, Grammaire des Langues Romanes, I p. 221.

(2) La Vie de Saint Gilles, pp. XXVII - XXVIII.

(3) Dans les terminaisons aine, eine, aire, eire, non en position finale.

(4) M. K. Pope, Etude sur la Langue de Frere Angier, pp. 10-2.

4) en position finale: sai: mei au v. 7822; irrai: mei au v. 8504; emplerai: sei au v. 499; delai: fei au v. 3310; verai: dei (digitum) au v. 5657; verai (veracum): sei au v. 4722; turnai: mei au v. 5178.

Comme on doit s'y attendre, ai rime aussi avec e ouvert. Les exemples cependant ne sont pas nombreux; nous n'avons relevé que cinq ou six de ces rimes: - lerme: terme au v. 1716; mestre: prestre au v. 8137; naist : est au v. 15107; mes (magis); pres au v. 11708; affaire:terre au v. 15740.

Du fait que ai s'est réduit à e ouvert, du moins devant certaines consonnes, avant de se rapprocher de ei, on a conclu que la confusion des deux sons s'est produite après la réduction de ei à e ouvert, et que les trois graphies ai, ei et e ne représentent qu'un seul son, e ouvert. C'est du moins l'avis d'Uhlmann (1). Mais il semble que, avant la réduction de ei il y a eu un intervalle pendant lequel ai et ei rimaient; il est vrai, mais ne restaient pas moins diphtongues. En effet Miss Pope suppose pour Angier un son légèrement diphtongué (ei) qui se modifiait en e devant certaines consonnes (2). Il me semble que les rimes que nous présentent le Miroir révèlent un état de choses analogue. Tout d'abord le petit nombre de rimes de ai en ei indique, croyons-nous que la réduction de ai à e n'était pas encore devenue générale, mais dépendait de l'influence de certaines consonnes. En second lieu, notre texte ne présente pas une seule rime de ei avec e

(1) Über die ... Saint Auban, p. 578

(2) Etude sur la Langue ... p.p. 10-2.

ouvert (1). Or, si ei s'est déjà réduit à e il est curieux que Robert de Gretham n'ait pas mis à profit les rimes que ce phénomène aurait rendues possibles. Enfin, un autre argument peut se tirer des rimes telles que anceis: dis (dixi) au v. 9183, anceis: remis au v. 5960. Nous croyons devoir leur attribuer quelque importance d'autant plus qu'on les retrouve, du moins sporadiquement, non seulement dans l'anglo-français, mais aussi dans le français de France et dans quelques dialectes continentaux (2). Or, ces rimes font supposer une diphtongue ei. Il semble donc légitime d'en conclure qu'à l'époque où Robert de Gretham écrivait ei était encore une diphtongue, dont le second élément allait s'affaiblissant.

Cette conclusion peut être renforcée par l'analogie de la diphtongue ui. Comme on sait, cette diphtongue, dont la seconde voyelle porte l'accent, est rapprochée dans les plus anciens textes anglo-français de i. P. de Thaün fait rimer destruire avec martire (Comput) et deduire avec ire (Bestiaire). Plus tard l'accent est reporté sur la première voyelle et l'on retrouve ui rapproché de u, par ex. destruite-tute (Conquest of Ireland). L'auteur de la Vie de Saint Aedward connaît les deux séries de rimes; à côté de destruit: curt au v. 2492, on trouve puis (postea): vis au v. 1022.

(1) On pourrait voir un commencement de cette réduction dans la rime mesme:baptisme au v. 4356.

(2) Suchier, Altfrz. Gram. remarque la présence de sapide, /p.49/ et de Kunigre dans des laisses en ei dans le Roland. List (licet) se lit dans le Brut. Cette forme est très commune dans le Miroir. La réduction de ai, ei, oi, surtout devant les consonnes l, n, s, est connue au picard. Selon Neumann (Zur Laut- und Flexionslehre des Altfrz p. 53) cette réduction s'est opérée d'abord en position atone (reconissance, orisons etc.) puis, par analogie, a gagné la position tonique. Pour l'anglo-français, citons quelques exemples de l'Apocalypse : dimeyne:busine, habiteit:petit; beivre:ire; orille cille se lit au vers 970 du Roman de Philosophie de Simond de Freine.

Il convient de rattacher aux conclusions que nous venons de faire quelques remarques sur ail et eil, produits de a et e suivis, l'un par l plus palatale, l'autre d'une palatale plus l....

On sait que dans le françien il n'y a pas dans ce cas, à proprement parler, diphtongaison, il étant une graphie de l mouillé; mais il y a lieu de se demander s'il en était toujours ainsi. Meyer-Lübke s'appuyant sur la présence, dans le Roland, de conseil, merveilt, vermeilz dans des laisses assonant en ei est en faveur d'une prononciation primitive conseil/ qui aurait passé à el/ avant que ei passât à oi. Il cite la rime poeit:merveilt (1). La prononciation eil/ a semblé persister dans quelques dialectes de l'Est, car, dans les textes bourguignons on trouve les formes consoil; soloil, vermoil, pour lesquels Neumann suppose une prononciation diphtongale, résultat d'une prononciation plus ancienne ei (2). Dans le domaine de l'anglo-français Walberg prétend que eil est resté à l'état de diphtongue, du moins dans les plus anciens textes. Sa conclusion est fondée sur les rimes soleil: peil (pilum), veil (velum): fetheil, qui se trouvent dans le Brandan (3). Pour l'anglo-français plus récent, Suchier fait remarquer que el= eil, ail. Ainsi s'expliqueraient les graphies solail, orailles, etc. qu'on trouve dans les mss. anglo-français (4) et les rimes aille, eille qui apparaissent dans la seconde moitié du XIII^{me} siècle (5).

(1) Grammaire des Langues Romanes I p. 108

(2) Zur Laut - und Flexionslehre, p. 32

(3) Le Bestiaire de P. de Thaün, pp. XLIX - L

(4) Solail se lit dans le ms. I du Bestiaire et dans le Saint Auban. On trouve oraille dans le Saint Aedward.

(5) Langtoft fait rimer bataylle avec consaylle, faille avec mer-vaylle etc...

Ici comme ailleurs les rimes de notre auteur présentent une variété un peu déconcertante. On trouve d'abord fideil rapproché de conseil au v. 3534 (nous laissons de côté la forme savante fidel, qui rime, au singulier avec Israel au v. 2798, au pluriel avec oisels au v. 15282), conseil rapproché de tirpel (tirpellum) au v. 652, consoilz de oilz au v. 5896, et enfin fideil rapproché de terraill (terralium) au v. 3985.

Si l'on considère que le mouillement de l'l commence à disparaître dans l'anglo-français dès le XII^{me} siècle, quoiqu'il persiste longtemps dans la graphie, les rimes de notre texte deviennent, croyons-nous, toutes susceptibles d'une même explication. Car si Gaimar, qui connaît la réduction de l'l mouillé à l simple comme l'attestent les rimes conseil: fel, apostoille: escole, est encore pleinement conscient de la valeur purement graphique de l'i, on pourrait comprendre que Robert de Gretham, écrivant cinquante ans après Gaimar, se soit trompé sur ce point et qu'il ait considéré l'i comme le second élément d'une diphtongue ei. Car pour ses rimes il a dû être influencé par l'orthographe, et même s'il prononçait consel, en voyant ce mot toujours écrit conseil, il se sera bien gardé de le rapprocher de bel, par exemple. L'ei aurait dans ce cas une valeur diphtonguale toute de convention, qui permettrait le rapprochement, non seulement de conseil: peil, mais aussi celui de terraill: conseil - puisqu'ai et ei sont confondus devant toute autre voyelle (1). Si l'on admet cette explication

(1) On pourrait donner à ce phénomène un étendu plus générale. Après la disparition du mouillement de l'l, l'i aurait influencé sur la voyelle précédente, et aurait fini par se combiner avec elle pour former une diphtongue ei. A l'époque où cette transition se faisait ei et e étaient encore distinctes.

qui est naturellement très hypothétique, les autres rimes offrent peu de difficulté. D'abord tirpel: conseil. A côté de tirpel, forme étymologique, une forme analogique tirpeil est très commune sur le continent. Malheureusement cette leçon n'est donnée que par un seul manuscrit - la leçon de U, peril, est certainement erronée, et dans Wi et L le passage manque - mais il est très possible que Robert de Gretham ait mis tirpeil et que le copiste ait substitué tirpel, sans regarder à la rime. La rime consoilz: oilz est plus difficile. Mais on pourrait à la rigueur admettre pour consoilz une diphtongue oi. Oilz s'expliquerait par l'assimilation de l'i, qui, à l'origine, représentait la mouillure de l'l, à la voyelle. Meyer-Lübke, en parlant des formes duil, suil, orguilz, employées par le traducteur anglo-français des Livres des Rois, tient cet ui pour une diphtongue dont la valeur doit être üi, ou oi(1). On sait que par imitation des écrivains du continent les poètes anglo-français du XIII^{me} siècle employent quelquefois oi pour désigner ei et le font rimer avec oi (au plus palatale). Consoilz: oilz, ne serait donc qu'un cas de cette sorte de rime. Or il serait le seul. En dehors de cette rime Robert de Gretham ne mélange jamais ei et oi.

D'après ce qui précède on voit que la prononciation de conseil, etc.. si elle n'est pas assurée d'une façon absolue, est du moins vraisemblable. Une objection se présente cependant, à savoir le manque total de rime de eille avec aille, alors que ei et ai

(1) Grammaire des Langues Romanes I p. 190.

riment ensemble devant toute autre consonne. Ce fait s'explique peut-être par l'influence de la tradition. Comme on continuait à écrire conseil après la disparition du mouillement de l'l, par respect ou par imitation des poètes plus anciens, on évita, comme eux, de faire rimer ensemble conseille et bataille, par exemple.

- ALIS On trouve la terminaison al à côté de el, par ex. mortal mal au v. 4734; communal: aval au v. 3620; mesnestrals:mals au v. 3514; ostal: mal au v. 11636; leal: mal au v. 12996; mais mortel: ciel au v. 1973; ostel: ciel au v. 3739; tels: mortels au v. 14459; communel: ciel au v. 12139.

E ouvert Comme l'ie issu de a tonique en certaines positions, le produit de e ouvert libre tonique est réduit à e dans notre texte, par ex. fiers: pers au v. 17664.

E fermé Comme nous l'avons vu, la diphtongue ei, produit de e, i tonique libre, n'est pas distinguée de la diphtongue ai dans le Miroir. Il est intéressant de remarquer, cependant, que Robert de Gretham a soigneusement observé la distinction entre ei et oi alors que les rimes de ei avec oi (provenant d'au latin suivi d'une palatale), dues peut-être à l'imitation des écrivains du continent se montrent un peu partout dans le cours du XIII^e siècle (1).

X El est rapproché de e (¹⁰ie) dans la rime ceine: terlene, au v. 10941.

(1) Du moins dans un certain nombre de mots. Augier fait rimer voie (viam) avec joie. La même rime se trouve dans Grosseteste et dans le Chevalier la Dame le Clerc.

E + I + Consenne On sait qu'en anglo-français l'e ouvert et l'e fermé se sont confondus devant l (1). La vocalisation de l'l devant s final a produit une diphtongue qui a pris, dans notre poème, un développement assez curieux. Au vers 3068 on trouve avols (lipillum) rapproché de vols (volis) et au v. 7534 eus (illos) de clou (clavum). (2). Autrement dit, le son qui était premièrement un e ouvert rime avec un son qui s'est assimilé à celui de la diphtongue eu (avec un e fermé) et avec la diphtongue ou (ouvert). Ce n'est pas tout. Robert de Gretham fait rimer encore le même avols avec dous (duos) au v. 3512, où la diphtongue ou a, à l'origine, un o fermé, et enfin il fait rimer eus, écrit eols (3), avec enclos au v. 7489, c'est à dire avec un o ouvert simple (4). Il semble donc, que la confusion des diphtongues ou, eu était déjà très avancée. Cette confusion n'était du reste pas inconnue sur le continent. Suchier constate chez Bérout le rapprochement dous : touz et encore tot : volt (Athis).

A, AE + U La triptongue ieu apparaît dans les plus anciens textes français sous les formes iu et eu. Les deux formes sont assurées pour notre texte. IU. Gieu : fiu (foedum) au v. 5003; Griu : eschir au v. 11666. EU n'est pas moins fréquent, par ex. Phariseus : cieus au v. 12288; Jueus : teus au v. 17044. Deus est rapproché de cieus

(1) Suchier, Altfréz. Gram. p. 82

(2) Stimming relève une rime analogue dans Ipomedon : - cheveus (capillum) : dols. Voir Boeve de Haumton, p. 175

(3) On peut encore citer les formes iceols du Canterbury Psalter et eols, iceols du ms. Cott. Vesp. du Brandan

(4) Un développement analogue a eu lieu sur le continent. R. de Houdanc fait rimer chevpl (capillum) avec orioil dans Meraugis. Voir Suchier, Altfrz. Gram. p. 82.

(caelos) au v. 7498. La rime Giu: lu (lupum) au v. 3182 est intéressante en tant qu'elle nous permet de constater que les deux seuls représentants du son primitif ou (o, u u) à savoir dous (duos) et lou (lupum) ne se sont pas comportés de la même manière. Tandis que dous s'est rapproché de la diphtongue ou (avec un o ouvert), lou a subi le sort de la diphtongue ou dans le francien, c'est à dire, il a passé à eu (ou iu). Il convient ici d'étudier les produits de locum et focum qui, dans le normand et l'anglo-français, ne se sont pas comportés de la même façon que dans le francien. Dans notre texte locum apparaît sous la forme normande liu et est rapproché de ciu (caecus) au v. 5435, et de sui (sum) au v. 6407. Focum rime avec u par ex. fu : rendu au v. 8164; issu au v. 12809. On trouve des rimes semblables dans le Saint Laurent (fu : entendu au v. 870) et dans Boeve de Hauffron (fu : irascu *N* au v. 1162).

o ouvert

Dans le francien la diphtongue ue (lat. o tonique libre) était une diphtongue ascendante qui se rapprochait de e ouvert. Dans l'anglo-français où, dès les plus anciens textes, cette diphtongue est représentée, entre autres, par les graphies o et u et plus tard par e, l'accentuation paraît ~~être~~ sujette à une certaine hésitation et varie entre ue et ué. Ce dernier paraît assuré pour Angier, qui fait rimer fréquemment cette diphtongue avec e. Plus tard, dans le Saint Auban, ce rapprochement est si général surtout devant l et r, que Uhlmann en conclut que le premier élément avait fini ^{par} de disparaître dans la prononciation. Il en va autrement dans notre texte. Nous trouvons d'abord la diphtongue

ue rapprochée de o ouvert, par ex. puet:ot (audit) au v. 4600, puet: desclot au v. 6845; quors: lors au v. 16642

Par suite de la vocalisation de l devant une consonne elle est rapprochée aussi de ou, par ex. Volt: out (habuit) au v. 15473; volt: maniout au v. 1567. La valeur de cette diphtongue est indiquée par les rimes pout (potuit) : sot au v. 16507; ot (audit) au v. 4600; out: mot au v. 4038 (1).

Nous trouvons encore, une fois du moins, ue rapproché de u, réduction de ui : - estuet: nut (noctem) au v. 4656. Enfin devant r nous trouvons la rime caractéristique de l'anglo-français du XIII^{me} siècle: - quer: penser au v. 13734 : amer au v. 14393.

Comme le montrent les rimes que nous venons de citer, le développement de la diphtongue n'est pas aussi avancé dans notre texte que dans le Saint Auban, où l'élément labial, de plus en plus affaibli, a fini par s'éteindre (2).

O fermé Pour la confusion de o fermé et de u (u lat.) voir plus bas u.

O † Palatal La diphtongue oi, qui pendant longtemps se maintint distincte

(1) Dans le francien du XIII^{me} siècle les formes out, ourent, pout, pourent etc. étaient devenues pot, porent, ot, orent etc. Voir Suchier, Altfrz. Gram. p. 31. Dans les dialectes wallons au contraire la graphie ou (=o) est constatée pour le liégeois par K. Wilmette.

(2) Les rimes dans le Saint Aedward ne fournissent aucune indication sur la prononciation de ue, si ce n'est la rimes quer: enter au v. 1131. Veut, peut, deut riment toujours ensemble. Il n'y a pas une seule rime en o, comme nous en avons trouvé dans le Miroir, et la distinction entre o et ou est soigneusement observée.

C

- quoi qu'elle soit souvent écrite ^a iu dans les mess. anglo-français-de oi (au + palatale) et de ui (o, u + palatale) paraît avoir perdu son indépendance dans notre texte. Elle rime, non seulement avec ui, par ex. au v. 10052 cunuist: nuist et au v. 9663 voiz : nuiz; l'assimilation est si complète qu'elle finit comme ui par se réduire à u; Au vers 1606 nous trouvons cunuist rapproché de fust et au v. 5177 anguisse de peüsse (1).

U

L'un des sons qui a le plus souffert dans le français insulaire est le son u (u lat.) Dans les Evangelies nous voyons ce son assimilé à deux sons voisins. Nous trouvons d'abord la confusion, caractéristique du français d'Angleterre de u (lat. u) et de o (lat. o, u), attestée par de nombreuses rimes, par ex. dur: humur au v. 3941; mur: tur au v. 6737; ûre: ure (horam) au v. 8297; nus: vertuz au v. 2837; put: tut au v. 16217 (2). En second lieu nous trouvons, une fois du moins, u rimant avec la diphtongue eu (e l consonne), estuz: ceux au v. 3919 (3). Enfin, par un phénomène d'analogie, dut (debut) est rapproché de pont au v. 8480, et de mustrou au v. 15456 (voir Morphologie, p. 97)

U, O + Palatal Le traitement de la diphtongue ui dans notre poème est intéressant. Nous avons relevé à son sujet les faits suivants.

-
- (1) Dans la Vie de Saint Gilles et dans le Saint Edmund, par ex. la distinction est soigneusement observée. Dans le Saint Laurent, cependant, nous trouvons les rimes angoisse: puisse, fruz: cruz (crucem). Chez Angier la confusion est générale.
- (2) Cette sorte de rime est fréquente dans le Saint Aedward, vu (votum): tenu, mut: Cnut, et dans le Saint Auban.
- (3) Stimming relève la forme chevuz (capillos) mais non à la rime, dans Boeve, p. 175.

Tout d'abord les deux diphtongues ui (le produit du lat. u pal., la réduction de la triphthongue uei, produit du lat. o pal.) sont, comme il est naturel, confondus, par ex. au v. 13442 destruit est rapproché de nuit. En second lieu on trouve, mais rarement cette diphtongue réduite à u. En dehors des rimes cunuist: fust au v. 1606, anguisse: peüsse au v. 5176, dont nous avons déjà parlé, cette réduction n'est attestée qu'une seule fois, par la rime nuit: apparut au v. 13476. Or, on sait que le passage de ui à u est caractéristique de l'anglo-français du XIII^{me} siècle. Enfin le mot huis (ustium) rime deux fois en u (lat. o fermé), avec grevus au v. 10592 et avec nus au v. 16415.

Les rimes que nous venons de citer ne nous permettent pas de conclure, comme le fait Koch pour Chardri, que ui avait perdu tout caractère diphtongale et qu'il s'était entièrement assimilé à u (1), mais les quelques rimes en u, le rapprochement curieux de ui et o, voyelle qui, comme on sait, s'est confondue avec u dans notre poème, et surtout l'absence de toute rime en i (2), indiquent que pour Robert de Gretham ui était une diphtongue, dont le premier élément était accentué. Les quelques rimes qui paraissent s'opposer à cette conclusion, c'est à dire les rimes des pronoms lui, celui en i, par ex. lui : oï au v. 9335; lui: cri au v. 6479, :respundi au v. 5970 doivent s'expliquer par analogie avec le pronom atone li (3).

(1) Dans Chardri les rimes ui:u sont si fréquentes que Koch en conclut que la diphtongue ui représentait le même son que l'u provenant du lat. u. Voir Chardri, p. XXIX. On peut citer d'autres exemples, destruite:tute, Destruit:curt, dans le Saint Aedward.

(2) Dans les premiers monuments de l'anglo-français la diphtongue ui rime avec i.^r de Thaun fait rimer destruire et martire (Comput) deduire et ire (Bestiaire)

(3) Diez, Grammaire, p. 106.

Voyelles nasales.

Stimming, citant Uhlmann, fait observer que dans la seconde moitié du XIII^{me} siècle la dénasalisation des voyelles s'opérait chez les poètes anglo-français d'origine anglaise, et signale pour Boeve la rime environ : esperonne (1). Cette dénasalisation a-t-elle déjà commencé à l'époque où écrivait Robert de Gretham? On trouve dans le Miroir les rimes peisuns : humes au v. 5843, sumunses au v. 12098. Néanmoins, vu la latitude que notre poète s'est donnée en matière de rime, il serait hasardeux, croyons-nous, de rien affirmer à ce sujet. Il est possible que les rimes en question ne soient que des rimes inexactes.(2).

A + nasal Dès le XII^{me} siècle la diphtongue nasale âi se confond avec êi. Comme il est naturel ces deux sons riment ensemble dans notre texte, par ex. Maint : esteint au v. 12387; maindre : esteindre au v. 13245. On trouve quelquefois â au lieu de âi à la rime, par ex. publican : repentant au v. 14034 (3)

E ouvert + nasal Dans le francien l'ê prit de bonne heure le son qu'il a encore. Dans notre texte, comme dans les textes normands, les nasales â et ê sont soigneusement distinguées (4); ces

(1) Boeve de Haumton, p. 216

(2) Voir plus haut, pp. 63-4

(3) On trouve des rimes semblables un peu partout dans l'anglo-français. On peut citer Roman dans Angier, an : humain dans l'Apocalypse.

(4) Les anciens textes normands distinguent soigneusement en et an dans l'écriture comme à la rime. Néanmoins quelques mots présentent les deux formes. Tallant se lit dans R. de Houdanc, orient, chez P. de Thaün, sanglant et sanglent chez Bénéoit (Voix Suchier, Altfrz. Gram. p. 6)

deux terminaisons sont, comme on doit s'y attendre très communes à la rime. Elles ne sont jamais mélangées. Un mot toute fois présente alternativement â et ê. Talent rime avec verraiment au v. 1902 et avec gent au v. 3131; mais avec un participe présent repentant au v. 5517 et avec sergant au v. 5025.

E fermé + nasal Nous avons déjà parlé de la confusion de aî et ei.

Il ne nous reste que de remarquer que la confusion entre ei et ê, qui doit devenir si commune dans la seconde moitié du XIII^e siècle, n'apparaît dans notre texte que dans de rares mots qui sont rapprochés de prendre, par ex. mendre au v. 10924 (1).

Voyelles Atones.

L'e posttonique à part, les rimes ne nous fournissent aucun renseignement sur les voyelles atones. Nous avons déjà parlé de a, e et i protoniques et interconsonantiques au chapitre de la Synérèse, Diérèse et Contraction. Il ne nous reste donc, à étudier que le traitement de l'e posttonique, qui nous semble mériter une attention plus spéciale. Nous l'étudierons dans les deux positions (a) précédé d'une voyelle, (b) précédé d'une consonne.

E posttonique.

(a) Précédé d'une voyelle. On sait que dès le commencement du

(1) Dans l'Apocalypse les rimes de ein, en sont extrêmement communes. On trouve, par ex. seinz: ens; seint: tent; gardeins: gens.

XIII^eme siècle et même plus tôt, l'e posttonique en hiatus avec la tonique pouvait, en anglo-français, devenir muet. P. Meyer relève de rares exemples de ce phénomène chez Angier: -plaies au v. 2384; rendroient au v. 2388; soient au v. 2620 (1). De même Koch pour Chardri (2). Dans notre poème nous n'avons pas trouvé des cas absolument assurés montrant l'amuissement de l'e à l'intérieur du vers. Voici quelques rares exemples :

Jeo sui veie, jeo sui veritez (1821)

Or nus siums la sue manere (23521)

Mais on pourrait supprimer la.

Purserrai la vie permanant (14387)

Mais ici encore on pourrait omettre l'article là.

Dans les formes verbales e a presque toujours une valeur syllabique, par ex. retraie (3^{me} pers. du pres. subj.) au v. 17150, saveiss au v. 13384, plureies au v. 13385, numaie au v. 15174.

Nous n'avons pas trouvé un seul cas absolument assuré de la perte de l'e dans ces conditions.

La terminaison aient, est, semble-t-il, toujours dissyllabique. Citons cependant deux cas douteux:

Ses veisins sunt il ensement
Kar tut dis le veient en present (11556-7)

A la rigueur on pourrait supprimer Kar.

Il despistrent a Deu venir
Quant ne voldreient lur mals guerpir (16955-6)

Voldrent conviendrait mieux au sens. La substitution de l'un pour ^a l'autre

(1) La Vie de Saint Grégoire le Grand Romania XII, p. 202

(2) Chardri, Altfrz. Bibl. I. p. XXXII

l'autre est une faute assez souvent commise par les copistes.

Il est ^h donc clair que, pour une raison ou une autre, Robert de Grètham a profité le moins possible de la licence que se permettaient les poètes anglo-français au sujet de l'e posttonique en hiatus (1).

À la rime le cas en est tout autre. La chute de l'e dans le groupe ée, qui a dû être facilitée par l'analogie de son entre la voyelle tonique et la posttonique, devait amener la confusion entre les participes masculins et féminins de la Ire conjugaison, et c'est dans les participes qu'elle se montre d'abord à la rime. Robert Gr^ossseteste, écrivant vers 1230, observe la distinction entre ee et e, sauf dans les participes passés (2). Un peu plus tard, dans le Chevalier, la Dame et le Clerc (qui doit être avant 1250, puisque le seul ms. connu date du milieu du XIII^e siècle) la confusion est absolue. On voit rimer ensemble, non seulement les participes féminins dunée avec cité au v. 397, vergundée avec comparé au v. 535, mais aussi les substantifs gatinée avec conté au v. 79 et maisnée avec arrivé au v. 548 (3).

Dans notre poème cette confusion se montre partout dans les participes, par ex. apelée:cité au v. 700, dunée: dé au v. 2993; cassée:unité au v. 3329; racinée:humblété au v. 6993. Pour les substantifs la distinction est généralement observée, par ex. entree: agrée au v. 12926; coignée: posée au v. 13086; melée:levée

(1) Dans le Seint Edmund le nombre de cas d'amuissement de l'e dans la terminaison eient dépasse le nombre de formes correctes. Dans Chardri (Josaphaz) les formes correctes sont beaucoup moins fréquentes que les formes irrégulières.

(2) Suchier, Uber die... Vie de Saint Auban, p. 4

(3) Romania I, p. 69 et suiv.

au v. 13467; espée: lée au v. 13493; mesnée: a fanée au v. 13546, etc... Néanmoins pour les besoins de la rime l'e tombe deux fois espée: nafré au v. 15180; entrée: pluré au v. 16421.

P. Meyer a fait observer que les auteurs qui laissent tomber l'e posttonique dans les groupes eie, oie, ee le conservent après i et u (1). Or, nous avons trouvé dans les Evangelies les rimes isolées veü (subst.): offendu au v. 14060, emplie (part.fém.) : défi au v. 8689. Nous n'avons pas pu trouver de rimes analogues chez les écrivains du XIII^e siècle. Dans le Chevalier, la Dame et le Clerc i et ie ne sont pas confondus (2). Même le traducteur inconnu de l'Apocalypse (deuxième moitié du XIII^e siècle) dont l'incorrection de la langue a été remarquée par Meyer, a évité de tomber dans de telles erreurs. Nous préférons donc, considérer les rimes en question comme des négligences.

(b) Précédé d'une consonne. Précédé d'une consonne l'e ne tarda pas à s'amuir aussi. Suchiez, qui a étudié cette question en détail, a formulé l'opinion que l'e s'affaiblissait d'abord quand il était précédé de r, puis de l, puis de m et n (3). Mais déjà chez Angier l'e peut tomber, quelle que soit la voyelle qui le précède. Citons les exemples relevés par Meyer: evesge au v. 1919; bouche au v. 1932; convives au v. 2359; baptisme au v. 2677, et, dans les formes verbales, furent au v. 2130; soelent au v. 2535 (4). Tel

(1) Les Contes Moralises de N. Bozon, p. LXI.

(2) Romania XXV, p. 174 et suiv.

(3) Über die ... Saint Auban, p. 36-9

(4) Romania XII, p. 202

est aussi l'usage chez Robert de Gretham. Citons ~~rapidement~~ ^{de H} quelques exemples: - prologes au v. 189; evangile aux vv. 435, 8896; martires au v. 872; espusailles au v. 2426; humaine au v. 4218; pere au v. 6315; peres au v. 6441; testimoine au v. 9232. Comme on le voit, notre poète ne montre aucun scrupule à priver l'e précédé de consonne de sa valeur syllabique. Il faut remarquer, cependant que la terminaison ent a été traitée avec plus de respect. Nous n'avons relevé qu'un seul cas de la perte de l'e dans cette terminaison:

Mais ceo qu'il deivent ne volent rendre (288)

Plus tard, vers la fin du XIII^e et le commencement du XIV^e siècle, la chute de l'e apparaît à la rime. Des exemples isolés se montrent au cours du XIII^e siècle. Dans Boeve de Haumtone per (patrem) rime avec briser au v. 3353 (1) et dans l'Apocalypse le même mot rime avec primer au v. 1326 (2). Il paraît que ce phénomène commençait à l'époque où écrivait Robert de Gretham. On trouve du moins dans les Evangiles les rimes arveir (arbitrium) : espeir au v. 14089; aveir au v. 18286; repar: vuleir au v. 15920; pere: baptiser au v. 17685, sumunses: peisuns au v. 12099 rescussi: plus au v. 16734.

Mais ces rimes ne sont peut être que des négligences, comme le sont certainement les rapprochements guise: mise au v. 15794, et n'os (ausat): dos (dossun) au vers 8)52.

(1) Stimming, Boeve de Haumton, p. 182

(2) Romania, XXV, p. 174 et suiv.

Consonnes.

Les rimes ne relèvent pour les consonnes qu'un petit nombre de faits.

Liquides Comme on doit s'y attendre, l est vocalisé devant une consonne, par ex. volt: maniout au v. 1567, avols: dous au v. 3512, ceuz: esluz au v. 3919. On sait, du reste que les premiers exemples de la vocalisation remontent à Gaimar.

Précédé de o ouvert ou de u, l tombe, par ex. mult:tut au v. 6017, volt:estoet au v. 13207, mult: put au v. 16228.

Nous avons déjà remarqué la disparition de la mouillure de l, devenue générale dans le cours du XIII^e siècle. Une fois, au moins, l mouillé, comme l simple, tombe: vielz: entendez au v. 14708: apparillez au v. 16894.

Nasales N et M finales ne sont pas distinguées à la rime: Jesum: meisun au v. 2180; :chascun au v. 8751, Abraham: ahan au v. 10245

Labiales Les labiales ne donnent lieu à aucune remarque sauf en ce qui touche le produit de p suivi d'une palatale, c'est à dire, le son qui fut représenté en vieux français par ch (-c). Dans le mot sache le ch français est devenu c (=ts) dans notre poème: ainsi sache est rapproché de place au v. 763 et de face au v. 10680. Il est très probable que ce changement doit s'expliquer par l'analogie d'autres subjonctifs comme face, place, etc.. On ne le trouve pas, à ce qu'il semble, en dehors du mot sace.

Dentales On sait que dans le normand et l'anglo-français l'explosive dentale présente un traitement différent selon qu'elle est précédée, à l'origine, d'une voyelle ou d'une consonne. Dans le premier cas le t est tombé de très bonne heure. Par contre, le t

appuyé persiste, par exemple dans les mots deit, set, let, dans la troisième personne du singulier des parfaits en u, dut, out, etc. Dans notre texte le t de la terminaison et persiste parfois pour empêcher l'élision: -

Ne trovë ewe en tut le mund (1553)

Encens demustrë oreisuns (2231)

Kar il la gardë e justise (2474)

Le prestre ne deignë oir (2922)

Quant il aië a mei malveis (4382)

Ke turnë a greignur tempeste (8791)

Mais l'élision est aussi et peut être plus commune.

La chute de la dentale caduque de la terminaison at, quoi que le t s'écrive encore très souvent, est assurée par des rimes telles que nuncia: Juda au v. 1997.

Le traitement de la dentale appuyée dans notre texte est intéressant, parce qu'il donne lieu de croire que la prononciation de la dentale est devenue sujette à une certaine hésitation, et que le t ne se faisait même plus entendre. Remarquons d'abord les rimes subject: Nazareth au v. 2597, neth (nitidum): Genesareth au v. 12062, où le t appuyé passe à th. En second lieu, la chute du t final, qui, si elle n'est pas commune, n'est pas sans exemple dans les manuscrits anglo-français, est assurée par la rime devien-bien au v. 13977 (1). Est-ce par la chute du t que doivent

(1) La chute du t final n'est pas rare dans les mss. anglo-français. Stimming en donne les exemples suivants: sen (sanctum), orien dans Boeve, sent (sanctum) dans l'Estorie des Engleis, par (partem), vin (venit) dans Ipomedon, Boeve, p. 222

s'expliquer la présence d'un t non-étymologique dans la rime Moysent; atant au v. 10019, et le rétablissement sporadique du t étymologique de en (lat. inde) dans la rime ent: ensement au v. 13491? Dans ce cas le t serait purement graphique. C'est du reste un phénomène assez commun dans les mss. anglo-français (1). Enfin, le nombre assez considérable de cas de la conservation du t non appuyé des prétérits en ivi, alors que ce t est ordinairement tombé vers l'an 1175, pourrait indiquer que ce n'est pas au maintien du t non appuyé, mais à la chute du t appuyé que nous avons affaire dans les rimes suivantes: Chait: delit au v. 3970; respundit: dit au v. 4872; jaillit: dit au v. 12686; descendit: cit au v. 14617; tendit: vit au v. 15550 ; dormit: dit au v. 17546 (2) Evidemment les cas où la dentale est absente sont plus nombreux que ceux où elle est conservée. Voici quelques exemples: chai: oi au v. 3964, respondi: eri au v. 4875; respondi: li au v. 5969; supri: ausi au v. 116081; jailli: merci au v. 12670 ; guerpi: nidi au v. 17433. Mais le maintien du t des parfaits en ivi est susceptible d'une autre explication; l'analogie des parfaits où le t est fixe, par ex. dit, peut en être la cause. Quelle que soit l'explication de ce phénomène, elle ne porte aucunement atteinte à la conclusion que nous avons tirée des rimes sur la prononciation de

- (1) La présence d'un t non-étymologique n'est pas moins rare. On trouve sent, Moysent (à la rime) dans Boeve, garnisont dans Ipomedon, Boeve, p. 223.
- (2) Dans Boeve de Haumont (Stimming, X) et Saint Auban (Uhlemann, 599) la dentale a disparu dans toutes les terminaisons verbales.

t final dans notre texte: - le t se fait sentir encore, mais il s'est affaibli et peut à l'occasion s'amuir entièrement.

S Quoiqu'elle s'écrive toujours, l's semble avoir disparu de la prononciation dans le groupe st, à en juger par la rime dist: delit au v. 2317

Remarquons l'amuissement de l's finale dans la rime detre: (trans); crié au v. 6676. Ce phénomène, qui apparaît sporadiquement dans les ^{mess.} anglo-français, doit être très rare à la rime (t)... La distinction entre s finale et z final n'est plus observée. On trouve les rimes vertuz: nus au v. 2836; ioianz: anz au v. 13510. On sait que les premiers exemples de la confusion d's et de z remontent à Philippe de Thaün (2).

-
- (1) On peut citer trei (treis) dans l'Estorie des Engleis, me (mais) dans Ipomedon, tre (trans) dans Boeve, for (fors) dans le Saint Auban, Boeve p. 227
- (2) Dans le Comput jurz rime avec la terminaison urs et teus rime avec yeuz. On trouve des rimes semblables dans Chardri. La distinction est observée par Adgar, dans la Vie de Saint Edward et le Saint Auban.

Morphologie

Déclinaison

I Substantif

Comme les autres poètes anglo-français de la même époque, Robert de Gretham nous présente la déclinaison dans un état de désorganisation assez avancé, en ce sens que le cas régime est très souvent employé comme cas sujet. Remarquons toutefois que, si pour le singulier on peut citer presque autant de formes sans g pour les substantifs masculins, que de formes correctes (la proportion est approximativement de 2 à 3), pour le pluriel il en va différemment. Ici la forme sans g s'est maintenue notablement plus souvent, et la forme refaite sur le régime est relativement rare.

Pour les mots à accent variable les deux formes sont encore en usage, mais l'emploi, non seulement du régime comme sujet, mais aussi du sujet comme régime, au pluriel comme au singulier, indique que notre poète ne se rendait plus compte de la distinction entre les deux formes. Voici quelques exemples qui le montrent :

Formes régulières. Cas-sujet: - ber (baro) aux vv 18001, 3694, 4168; sire aux vv. 12547, 12543, 12812, 13102; soor (soror) aux vv. 5747, 5751; fel (felo) au v. 18275; lere (latro) au v. 3780; cumpain au v. 14524.

Au pluriel, cumpaignon au v. 12102, barun au v. 9366.

Cas-régime: - sorur aux vv. 5737, 5781.

Formes irrégulières : Cas-sujet, proveires au v. 4283; barun au v. 11167; seignur au v. 12955.

Cas-régime : fel au v. 3626; ber au v. 11181; sire au v. 11201.

Pour le mot tant employé hom la forme du régime semble l'avoir emporté sur la forme régulière: - hume aux vv. 11646, 11903, 12095 etc., hom aux vv. 11976, 12170, 12705, etc..

Adjectifs

Les remarques que nous avons faites pour la déclinaison des substantifs s'appliquent en général à celle des adjectifs (4).

Les adjectifs de la seconde classe présentent parfois un e analogique: tele au v. 5520, quele aux vv. 152, 8730, charnele au v. 8402. Ces formes sont assurées par la mesure du vers et - pour le mot grant - par la rime: -grande: demande au v. 4301, : viande au v. 10881.

Conjugaison.

La conjugaison se présente sous une forme plus archaïque que la déclinaison.

Personnes

La première personne ne prend pas d'e analogique par ex. cunt: mund au v. 1939; lais: pais au v. 9504; et, à l'intérieur, assuré par la mesure du vers, aim au v. 9369 (1)

La voyelle atone qui, *en certains cas* à certains temps, précède l'g de la deuxième personne du singulier, est conservée à l'imparfait au conditionnel et au présent du subjonctif: saveies au v. 13384

(1) Le même état de choses persiste pendant toute la première moitié du XIII^e siècle. La forme analogique est absente chez Chardri et dans le Saint Laurent et la Vie de Saint Aedward.

plureies au v. 13385? Pour la valeur de cet e voir plus haut, Voyelles Atones p.86.

Pour le maintien de la dentale caduq^uye pour empêcher l'élision et de la dentale des prétérīts en ivi, voir plus haut Consonnes, p.92.

Remarquons l'emploi de la forme estait du verbe ester (forme refaite sur vait) aux vv. 8396, 12120, 12153. La forme régulière esta (: vendra) se présente, une fois au moins, au v. 8516.

La première personne du pluriel se termine par un (un): respon drum: nun au v. 1466; entendur: lescun au v. 1720; ou par uns: ardurs: oreisuns au v. 2232; comandurs: baruns au v. 11175.

A côté des formes sumes et fesuns (: renduns au v. 1593) les formes aimes (au v. 5405) et feimes (aux vv. 1953, 5388) persistent encore.

La terminaison ent de la troisième personne du pluriel a toujours une valeur syllabique. Voir plus haut Voyelles Atones pp.86-9.

Imparfait

Pour les imparfaits de la Ire conjugaison la forme régulière, sans être rare, est moins fréquente que la forme analogique (1). Voici des exemples: chastiout: yout au v. 1205; maniout: yout au v. 1568; merveillout: pout au v. 4702; esmerveillous: sout au v. 15502; alout: out au v. 17398; quidout: pout au v. 13830

(1) On peut citer quelques exemples de la forme analogique; enbreveit au v. 1722; regnait au v. 1979; escutait au v. 2581; passait au v. 4158.

alout: plout au v. 15451 (1) . Ces formes ne riment jamais en o, quoique la diphtongue ou des prétérits pout, out soit rapprochée de o ouvert. Voir plus bas au Prétérit. Les formes velloent leschouent se trouvent à l'intérieur du vers, aux vv. 1660, 10061.

Prétérit. Pour le maintien de la dentale des prétérits en ivi, voir plus haut, Consonnes, p.92.

Quoiqu'elle s'écrive toujours, la s de la terminaison st des prétérits en si semble avoir disparu de la prononciation, à en juger par la rime dist: delit au v. 2317. Deux prétérits en ivi riment avec des prétérits en si: benesquist: fist au v. 2472, et escundit:priat au v. 7092.

La conjugaison des prétérits en ui est très régulière . Les verbes conjugués sur le modèle d'aveir, soi, ploi, etc., conservent ordinairement la diphtongue ou, qui rime en o ou en ou. Ainsi on trouve out: mot au v. 4038; plout: amout au v. 15451; out: vout au v. 15473, et pout(potuit): sot au v. 16538.

Remarquons la forme analogique dout (debut) qui rime au v. 8480 avec pout et avec mustrout au v. 15456 (2). A la troisième personne du pluriel vouloir et doloir offrent les formes voldrent, au v. 16956 et doldrent au v. 10466.

Le prétérît du verbe/^{être} a maintenu la dentale finale dans les rimes fut: debut au v. 2769; put: au v. 5917. Pour la dièrèse

(1) Augier montre quelques cas de la forme en ait; chez Chardri la proportion est beaucoup plus grande.

(2) Plus ordinairement c'est les prétérits en out qui sont assimilés à ceux de la classe debut. On trouve chez Angier les formes tut (taire), put (pestre) plut (plaire).

et la synérèse des prétérits en i, en si et en ai, voir plus haut Diérèse et Synérèse, pp. 6)-8).

Futur

La présence de l'e épenthétique dans les futures des II^{me} et III^{me} conjugaisons n'est assurée qu'un petit nombre de fois. Nous avons relevé les formes avera au v. 10407; averunt aux vv. 4822, 17368; viveras au v. 14397; viverunt au v. 17468; et, pour les verbes à dentale, responderum au v. 3113, renderai au v. 17778, arderez au v. 8201, despenderez au v. 14431 (1).

L'e protonique du futur de faire, qui disparaît parfois dans la graphie, a toujours une valeur syllabique, par ex. ferai au v. 371, fera au v. 2430.

Pres. du Subj. Les verbes de la première conjugaison ne prennent pas l'e analogique à la troisième personne du prés. du subj.:
enseint au v. 1631, gard au v. 4256; pri au v. 8831, ament au v. 3857.

Impr. du Subj.

8 +1

Le s intervocalique des imparfaits du subj. en si s'est conservée le plus souvent. Naturellement, il n'y a pas moyen de savoir si le maintien de l's remonte à l'auteur ou si il est l'oeuvre des copistes. Citons quelques exemples: fesisit aux vv. 11253, 12739; fesisse au v. 12361; desist aux vv. 11834, 12904, 16067, occesist au v. 12341.

Perir, naitre, guarir montrent les formes analogiques peresisit au v. 10727, nasquesist au v. 1723, guaresist au v. 2987.

(1) On trouve quelques exemples de l'e épenthétique chez Augier et dans le Saint Edmund; à partir de 1250, ils deviennent très généraux.

Infinitif Il y a très peu de chose à remarquer pour l'infinitif. Le passage des infinitifs en eir à la forme de la I^{re} conjugaison est peu fréquent (1). A côté d'un nombre considérable de rimes comme manair: air au v. 4008, savoir: air au v. 4796: veir (verum) au v. 2600, receveir: veir au v. 9092, aveir:espeir au v. 4272, nous n'avons relevé que quatre rimes en er: veir (videre) sermuner au v. 4004: visiter au v. 17185; seeir (sedere): manger au v. 12462, entreveir: urer au v. 17354.

Le passage des infinitifs de la II^{me} à la forme de la I^{re} conjugaison, qui aurait pris en anglo-français une extension aussi considérable que celui dont nous venons de parler est encore plus rare (2). En effet ce phénomène n'est attesté pour notre auteur que par trois rimes escener:enter au v. 1783, et susteiner: acheter, au v. 996; cuveiter au v. 15230.

Robert de Gretham ne connaît pas le passage des verbes de la I^{re} conjugaison à la forme de la IV^{me}, per ex. gettre, luttre, etc... que l'on trouve dans Boeve, dans Saint-auban et plus tard, chez Bozon.

Adverbes Pour les adverbes il n'y a pas grand chose à remarquer. Robert de Gretham ne s'écarte pas de la règle suivant laquelle dans la tournure périphrastique (adjectif + mente) l'adjectif doit revêtir la forme féminine, par exemple priveement au v. 2003

(1) Er au lieu de eir se trouve dès la fin du XII^{me} siècle. On le trouve par ex. dans Augier, Gaimar, G. de Berneville. Voir Tanqueray. Le Développement pp. 392-3.

(2) Er pour ir, apparaît dès la fin du XII^{me} siècle. Voir Tanqueray, Développement, pp. 411-18.

clerement au v. 5498. Dans le cas où l'adjectif n'avait pas de forme spéciale au féminin on trouve les formes correctes aussi, comme cruellement au v. 8040, charnelement au v. 8948, forment au v. 15525, grantment au v. 15465.

Veraiment aux vv. 81, 332, 613, 875, 5488, etc.. fait ~~une~~ seule exception, mais ce n'est qu'en apparence, parce qu'on peut y substituer veirement, forme que l'auteur emploie très souvent par ex. aux vv. 601, 857, 1487, 2033. Remarquons les formes curieuses durementes aux vv. 3617, 4993, simplementes au v. 9721, ducementes aux vv. 1162, 2008, belementes au v. 2733, priveementes au v. 4137, sulementes au v. 8299, nomeementes au v. 11656.

I desire to express my gratitude to the Carnegie Trust for the Universities of Scotland for the material aid which enabled me to undertake this work and to Dr. Tanqueray, Lecturer in French in the University of St. Andrews, for the helpful criticism and advice which he has so kindly given me.

TABLE.

I. Les Manuscrits.....	.	.	.	6
II. Auteur, Patrie, Date du poème...	.	.	.	17
III. Le Miroir.....	.	.	.	22
IV. Sources du <u>Mirjér</u>				X
Les Exemples..	28
Les Sermons...	44
V. Versification...	61
VI. Langue du poème...	
Phonétique...	71
Morphologie...	94